

# **SNF Group**

Société anonyme

ZAC de Milieux

42160 ANDREZIEUX BOUTHEON

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2023

**BM Audit**

7 allée de l'Informatique  
42000 SAINT-ETIENNE

S.A.S. au capital de 1 000 €  
850 489 071 RCS Saint-Etienne

**DELOITTE & ASSOCIES**

Immeuble Higashi  
106 cours Charlemagne  
69002 LYON

S.A.S. au capital de 2 188 160 €  
572 028 041 RCS Nanterre

## **SNF Group**

Société anonyme

ZAC de Milieux

42160 ANDREZIEUX BOUTHEON

---

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2023

---

A l'assemblée générale de la société SNF Group

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société SNF Group relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés, et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Saint Etienne et Lyon, le 8 mars 2024

Les commissaires aux comptes

**BM AUDIT**

A blue ink signature in a cursive style, appearing to read 'Viricelle'.

Emilie VIRICELLE

**DELOITTE & ASSOCIES**

A blue ink signature in a cursive style, appearing to read 'Josselin VERNAY'.

Josselin VERNAY

# **COMPTES CONSOLIDES**

Bilan consolidé

Compte de résultat consolidé

Annexe

# TABLEAUX FINANCIERS

## COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers €	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Chiffres d'affaires	8.1	4 518 938	4 910 922
Coûts des ventes	8.2	(2 678 064)	(3 239 883)
<b>MARGE BRUTE</b>		<b>1 840 874</b>	<b>1 671 040</b>
<b>COÛTS DE PRODUCTION</b>	8.2	<b>(860 254)</b>	<b>(813 241)</b>
Frais de marketing	8.2	(175 003)	(147 724)
Frais de recherche et développement	8.2	(62 720)	(59 059)
Frais administratifs	8.2	(125 107)	(113 809)
<b>FRAIS GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS</b>		<b>(362 829)</b>	<b>(320 592)</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>617 791</b>	<b>537 207</b>
Produits et (charges) opérationnels non courants	8.5	(63 736)	(89 056)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>554 054</b>	<b>448 151</b>
Produits et (charges) financiers	8.6	(63 508)	(106 327)
<b>RESULTAT AVANT IMPÔT</b>		<b>490 547</b>	<b>341 824</b>
Impôt sur le résultat	8.7	(117 763)	(79 957)
Quote-part des sociétés mises en équivalence		646	1 960
<b>RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES</b>		<b>373 430</b>	<b>263 827</b>
Résultat des activités cédées		-	-
<b>RESULTAT NET</b>		<b>373 430</b>	<b>263 827</b>
Part des intérêts ne donnant pas le contrôle		(8 099)	(9 829)
<b>RESULTAT NET - PART DU GROUPE</b>		<b>365 331</b>	<b>253 998</b>
Résultat net de base par action		<b>80,31</b>	<b>55,84</b>
Résultat net dilué par action		<b>80,31</b>	<b>55,84</b>

Les dépréciations et Amortissements pour l'année 2023 se sont élevés à 284 M€ contre 266 M€ en 2022 (le détail est en note 8.4).

Les notes 1 à 9 sur les comptes consolidés font partie intégrante des états financiers.

# ETAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

<i>En milliers €</i>	Notes	31/12/2023	31/12/2022
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>373 430</b>	<b>263 827</b>
Couvertures			-
Ecart de conversion		(100 150)	33 691
Effets d'impôt			-
<b>Éléments recyclables ultérieurement en résultat</b>		<b>(100 150)</b>	<b>33 691</b>
Ecart actuariel		(20 220)	22 179
Effets d'impôt		(500)	(5 015)
<b>Éléments non recyclables en résultat</b>		<b>(20 719)</b>	<b>17 164</b>
<b>Total des produits et charges reconnus directement en capitaux propres</b>		<b>(120 870)</b>	<b>50 855</b>
<b>Résultat global de la période</b>		<b>252 560</b>	<b>314 682</b>
Dont part attribuable au Groupe		247 032	305 842
Dont part attribuable aux intérêts non contrôlants		5 529	8 840

Les notes 1 à 9 sur les comptes consolidés font partie intégrante des états financiers.

# ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

## ACTIF

<i>En milliers €</i>	<i>Notes</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
Goodwill	7.1	98 991	92 157
Autres immobilisations incorporelles	7.1	116 631	98 832
Droits utilisation sur contrats de locations	2.1	63 510	53 300
Immobilisations corporelles	7.2	2 494 156	2 362 066
Participations dans les entreprises mises en équivalence	6.3	5 477	13 629
Actifs financiers	7.3	60 987	56 426
Autres actifs financiers non courants	7.3	23 725	13 378
Impôts différés	8.7	4 369	317
Autres actifs non courants	7.4	22 636	19 890
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>2 890 484</b>	<b>2 709 994</b>
Stocks et en-cours	7.5	886 850	1 020 027
Créances clients et autres actifs liés aux contrats clients	7.6	779 821	846 224
Autres créances courantes	7.7	198 147	177 487
Impôt exigible	8.7	24 350	43 692
Autres actifs financiers courants	7.7	22 296	12 706
Actifs financiers de gestion de trésorerie	7.8	76 209	60 869
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7.8	440 672	309 559
<b>ACTIFS COURANTS</b>		<b>2 428 345</b>	<b>2 470 565</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>5 318 828</b>	<b>5 180 559</b>

Les notes 1 à 9 sur les comptes consolidés font partie intégrante des états financiers

## PASSIF

<i>En milliers €</i>	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Capital	7.9	50 039	50 039
Réserves consolidées		2 030 633	1 875 062
Résultats		365 331	253 998
<b>CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE</b>		<b>2 446 003</b>	<b>2 179 098</b>
<b>CAPITAUX PROPRES - PART INTERÊTS NON CONTRÔLANTS</b>	7.10	<b>45 619</b>	<b>42 250</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>2 491 622</b>	<b>2 221 348</b>
Impôts différés	8.7	175 883	175 839
Provisions non courantes	7.11	24 379	25 964
Dettes financières non courantes	7.13	1 733 308	1 809 063
Dettes financières de location non courantes		50 552	41 241
Autres passifs non courants	7.14	23 355	30 060
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>2 007 477</b>	<b>2 082 167</b>
Provisions courantes	7.11	2 979	2 958
Dettes financières courantes	7.13	68 470	42 229
Dettes financières de location courantes		15 126	14 576
Fournisseurs	7.14	467 534	584 576
Autres passifs courants	7.14	245 761	214 351
Impôt exigible	8.7	19 861	18 354
<b>PASSIFS COURANTS</b>		<b>819 730</b>	<b>877 044</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>5 318 828</b>	<b>5 180 559</b>

Les notes 1 à 9 sur les comptes consolidés font partie intégrante des états financiers

# ETAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

En milliers €

Notes

31/12/2023

31/12/2022

		31/12/2023	31/12/2022
<b>RESULTAT NET REVENANT AU GROUPE</b>		<b>365 331</b>	<b>253 998</b>
Dotations aux amortissements et provisions		311 498	302 389
Reprises sur amortissements et provisions		(5 971)	(13 911)
Subventions virées au résultat		(205)	(185)
Résultats non distribués mis en équivalence		(383)	(1 366)
Plus ou (moins) values sur cessions d'actifs		6 168	29 618
Autres éléments		(2 088)	(1 711)
Résultat part des minoritaires		8 099	9 829
Charge d'impôt (exigible et différé)		118 502	84 059
Coût de l'endettement financier brut	8.6	64 344	113 829
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>		<b>865 296</b>	<b>776 549</b>
Variation des stocks et en-cours		103 092	(168 471)
Variation des clients		53 265	(108 765)
Variation des fournisseurs		(110 480)	16 495
Variation autres dettes et autres créances		(10 522)	188
Impôts versés		(95 994)	(68 059)
Intérêts versés		(67 013)	(55 482)
<b>TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION</b>		<b>737 645</b>	<b>392 455</b>
Encaissements sur cessions d'actifs		2 731	2 040
Investissements corporels et incorporels		(475 182)	(418 483)
Investissements financiers		(20 216)	4 733
Acquisitions (nettes de la trésorerie des sociétés acquises)		(50 294)	(30 993)
Remboursement d'immobilisations financières		5 192	8 323
<b>TRESORERIE AFFECTEE A DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(537 769)</b>	<b>(434 381)</b>
Variation de la dette financière		(26 029)	126 829
Remboursements d'emprunts et dettes financières		0	(1)
Augmentations (Réductions) de capital		0	(0)
Dividendes versés (y compris minoritaires)		(6 373)	(4 605)
<b>TRESORERIE AFFECTEE A DES OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		<b>(32 402)</b>	<b>122 223</b>
Incidence des variations de taux de change		(21 003)	(17 254)
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>		<b>146 471</b>	<b>63 043</b>
Trésorerie en début d'exercice	7.8	370 429	307 615
Découverts bancaires au début de l'exercice		(44)	(274)
Trésorerie en fin d'exercice		516 880	370 429
Découverts bancaires en fin d'exercice	7.8	(24)	(44)

Les notes 1 à 9 sur les comptes consolidés font partie intégrante des états financiers

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les variations sur emprunts bancaires à long terme, hors mouvements de trésorerie, se sont élevés à (24) M€ provenant de différences de change non réalisées.

# ETAT DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers €

	Capital	Réserves consoli- dées	Ecart de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Parts des Inté- rêts non contrôlants	Total capitaux propres
<b>AU 1er JANVIER 2022</b>	<b>50 039</b>	<b>1 707 079</b>	<b>115 963</b>	<b>1 873 081</b>	<b>37 364</b>	<b>1 910 444</b>
Résultat net consolidé de la période		253 998		253 998	9 829	263 827
Gains et pertes enregistrés en autres éléments du résultat globale		17 164	34 680	51 844	( 990)	50 855
Résultat net global de la période		271 162	34 680	305 842	8 840	314 682
Distribution de dividendes		( 1 020)		( 1 020)	( 3 965)	( 4 985)
Augmentation de capital						
Variation de périmètre		480	( 708)	( 228)	289	61
Autres mouvements		( 1 140)	2 564	1 424	( 278)	1 146
<b>AU 31 DECEMBRE 2022</b>	<b>50 039</b>	<b>1 976 561</b>	<b>152 499</b>	<b>2 179 099</b>	<b>42 250</b>	<b>2 221 348</b>
Résultat net consolidé de la période		365 331		365 331	8 099	373 430
Gains et pertes enregistrés en autres éléments du résultat global		( 20 719)	( 97 576)	( 118 295)	( 2 575)	( 120 870)
<b>Résultat net global de la période</b>		<b>344 611</b>	<b>( 97 576)</b>	<b>247 036</b>	<b>5 525</b>	<b>252 560</b>
Distribution de dividendes		( 1 001)		( 1 001)	( 5 372)	( 6 373)
Augmentation de capital						
Variation de périmètre		23 157	4 473	27 630	3 294	30 923
Autres mouvements		( 2 387)	( 4 373)	( 6 760)	( 77)	( 6 837)
<b>AU 31 DECEMBRE 2023</b>	<b>50 039</b>	<b>2 340 941</b>	<b>55 023</b>	<b>2 446 003</b>	<b>45 619</b>	<b>2 491 622</b>

**ANNEXE**

# NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

## PRÉAMBULE

Créée en 1978, SNF Group est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France et en particulier aux dispositions du code de commerce. Le siège social de la société est situé à ZAC de Milieux à Andrézieux-Bouthéon (Loire). Le groupe conçoit, fabrique et commercialise différentes gammes de produits chimiques.

L'exercice social s'étend du 1er janvier au 31 décembre.

Les comptes consolidés de l'exercice 2023 y compris les notes aux états financiers ont été arrêtés par le conseil d'Administration de SNF Group le 6 mars 2024. Les comptes et informations sont présentés en milliers d'euros, sauf l'information relative au résultat par action qui est présentée en euros.

## NOTE 1 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET ÉVÈVEMENT POSTÉRIEURS À LA CLOTURE

### 1.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.

#### IMPACT HAUSSE DES TAUX ET DU COÛT DE L'ENERGIE

La hausse des taux d'intérêts n'a pas eu d'impact significatif car la dette est essentiellement à taux fixe.

L'augmentation des prix de l'énergie s'est traduite par une hausse de 1,5 M€ du poste sur 2023. Le groupe est engagé dans une politique de recours accru aux énergies renouvelables. Les effets positifs de cette politique ont permis de limiter l'impact sur 2023 et d'accélérer la décarbonation de nos activités.

L'énergie représente 3,4 % du chiffres d'affaires ce qui est faible dans la chimie, en ligne avec notre activité de chimie douce.

#### • IMPACT RETRAITE :

La réforme des retraites en France, votée le 15 avril 2023, conduit à un relèvement de l'âge légal de départ de 62 ans à 64 ans pour les salariés du régime général. La réforme des retraites est considérée comme un changement de régime au regards des dispositions des normes IFRS, l'impact étant constaté immédiatement en résultat. L'impact a été évalué à 1,4 M€ et comptabilisé en résultat au 30 Juin 2023.

#### • ACTIVITÉ 2023 :

Le Groupe a généré un chiffre d'affaires net total de 4 519 millions d'euros pour 2023, en baisse de 8,0 % par rapport à 2022. La dépréciation principalement du dollar et du yuan a eu un impact négatif de 3,3%. La croissance corrigée de l'effet de change a donc été de -4,7% due à une baisse des prix de 3,3% et à une baisse des volumes de 1,4%.

La marge brute s'élève à 1 841 M€ contre 1 671M€ en 2022. Cette forte évolution de la marge est due essentiellement à la baisse des prix des matières premières.

### **• INVESTISSEMENTS 2023 :**

Le volume d'investissements corporels s'élève à 477 M€ au 31 décembre 2023 (423 M€ au 31 décembre 2022),

Les investissements sont des investissements d'amélioration de process et, d'accroissement de capacité, principalement en France (192 M€), aux Etats-Unis (171 M€), en Asie (65 M€).

### **• DETTE FINANCIÈRE :**

L'endettement financier brut au 31 décembre 2023 s'élève à 1 867 M€ contre 1 907 M€ au 31 décembre 2022.

La convention de crédit a été renouvelée le 27 juin 2023. Le montant mobilisable a été porté de 350 à 750 M€ avec une date d'échéance finale au 27 juin 2028 qui peut être étendue de deux années supplémentaires.

### **• EVOLUTION DES LITIGES**

Brevets : SNF Group fait l'objet et engage des procédures contentieuses dans divers pays. Aucun de ces litiges n'est susceptible d'avoir un effet significatif sur les états financiers du Groupe.

### **• PRISES DE PARTICIPATION**

SNF Group poursuit son développement et a pris quelques participations :

- En Amérique du Sud avec l'acquisition de Sabinur en Argentine et le rachat de la totalité des parts minoritaires de BM Allied au Mexique;
- En Amérique du Nord avec le rachat de deux distributeurs;
- En Asie avec une prise de participation majoritaire.

### **• AUTRES FAITS MARQUANTS**

Le Groupe a déprécié totalement l'actif corporel en cours de construction en Russie pour tenir compte du contexte géopolitique actuel.

## **1.2 EVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE**

Aucun évènement significatif susceptible de modifier les éléments financiers présentés n'est intervenu entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2023 et la date du conseil d'administration ayant arrêté ces comptes (6 mars 2024).

## NOTE 2 - RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés ont été préparés selon les principes généraux des IFRS : image fidèle, continuité d'exploitation, méthode de la comptabilité d'engagement, permanence de la présentation, importance relative et regroupement. La méthode du coût d'acquisition est appliquée pour tous les actifs à l'exception des actifs financiers et des instruments financiers évalués à leur juste valeur.

Les états financiers du groupe sont établis en Euros, monnaie de présentation et de fonctionnement de la société mère.

### 2.1 RÉFÉRENTIEL

En application de la convention de crédit syndiqué senior du 23 juin 2006 et du contrat relatif au placement obligataire privé de type « high yield » de juin 2006, les comptes consolidés du groupe SNF Group sont établis depuis le 1er janvier 2006 conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté par l'Union Européenne et applicable à l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Ce référentiel IFRS est disponible sur le site internet de la Commission Européenne.

Les principes comptables retenus sont cohérents avec ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2023, à l'exception des normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne, applicables à partir du 1er janvier 2023. Il s'agit principalement de :

- amendement IAS 1, Informations à fournir sur les principes et méthodes comptables, et mise à jour Guide d'application pratique de la matérialité (« IFRS Practice Statement 2 : Making Materiality Judgements », adopté en mars 2022 par l'UE ;
- amendement IAS 8, Définition d'une estimation comptable, adopté en mars 2022 par l'UE ;
- amendement IAS 12, Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction, adopté en août 2022 par l'UE ;
- amendement IAS 12 -Pilar 2, adopté en novembre 2023 par l'UE, et d'application immédiate en 2023.

Le Groupe continue de travailler sur l'appréciation de son exposition aux dispositions de Pilier 2 et estime à ce jour que l'impact ne sera pas significatif compte tenu des taux d'impôts appliqués par ces filiales dans le monde.

Les nouvelles normes, amendements et interprétations applicables à compter du 1er janvier 2023 sont non applicables ou n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

- Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1er janvier 2022  
L'Union Européenne a adopté les textes suivants qui sont d'application obligatoire par le Groupe pour son exercice ouvert au 1er janvier 2022 :
  - Amendements à IFRS 3 - référence au cadre conceptuel,
  - Amendements à IAS 37 – contrats déficitaires – coût d'exécution du contrat,
  - Amendement à IAS 16 – immobilisations corporelles – produit antérieur à l'utilisation prévue,
  - Améliorations annuelles des normes - 2018-2020 (amendements aux normes IAS 41 - Impôts dans les évaluations de la juste valeur ; IFRS 1 - Filiale devenant un nouvel adoptant ; IFRS 9
  - Décomptabilisation d'un passif financier : frais et commissions à intégrer dans le test des 10 % ; IFRS 16 - Avantages incitatifs à la location.

L'application de la décision de l'IFRIC publiée en avril 2021, portant sur l'activation des coûts de configuration ou d'adaptation de logiciel SaaS, n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes.

Ces amendements n'ont pas eu d'impact sur les comptes du Groupe.

- Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 31 décembre 2022

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne, ou non encore adoptés par l'Union Européenne, mais dont l'application anticipée aurait été possible, et qui entreront en vigueur après le 1er janvier 2023, sous réserve de leur adoption par la Commission Européenne. Il s'agit principalement des normes, amendements et interprétations suivants :

- Amendements à IAS 1 – informations à fournir sur les méthodes comptables, publiés par l'IASB en février 2021, et adoptés par l'Union Européenne en mars 2022 (a)
- Amendements à IAS 8 – définition des estimations comptables, publiés par l'IASB en février 2021, et adoptés par l'Union Européenne en mars 2022 (a),
- Amendements à IAS 12 - impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction, adopté par l'Union Européenne en août 2022 (a),
- Amendements à IAS 1 - classement des passifs en tant que passifs courants ou non-courants, publiés par l'IASB en janvier et juillet 2020, et amendements à IAS 1 – passifs non-courants avec covenants, publiés par l'IASB en octobre 2022 dont le process d'adoption par l'Union Européenne a démarré fin 2022 (b),

Les autres normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB, dont le process d'adoption est en cours sont :

- Amendement IFRS 10 et IAS 28, Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entité associée ou une coentreprise,
- Amendements IFRS 16 - obligation locative dans une opération de vente et lease-back) (b).

(a) : date de 1ère application : 1er janvier 2023,

(b) : date de 1ère application : 1er janvier 2024.

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, amendements et interprétations adoptés ou non encore adoptés par l'Union Européenne, mais dont l'application anticipée aurait été possible en 2023 et qui entreront en vigueur après le 1er janvier 2024. Il s'agit principalement :

- amendement IFRS 16, dettes sur obligation locative dans une opération de cession et de lease-back, publié par l'UE en novembre 2023.
- amendements IAS 1, Présentation des états financiers : classement des dettes en courant ou non courant, et dettes non courantes comprenant des covenants, adopté par l'UE en décembre 2023;

Les autres normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB, dont le process d'adoption par l'UE est en cours sont :

- amendement IFRS 7, Instruments financiers : accords de financement avec les fournisseurs, adopté par l'IASB en mai 2023, et adoption en cours par l'UE (applicable pour les exercices couverts à compter du 1er janvier 2024),
- amendement IAS 21, Absence de convertibilité des devises, adopté par l'IASB en août 2023, et adoption en cours par l'UE (applicable pour les exercices couverts à compter du 1er janvier 2025).

Le Groupe ne s'attend pas à ce que ces normes, amendements et interprétations aient un impact sur les comptes consolidés.

Il n'existe pas de principes comptables contraires aux normes IFRS d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023, non encore adoptés au niveau européen, et dont l'impact aurait été significatif sur les comptes de cet exercice.

## 2.2 RECOURS À DES ESTIMATIONS

L'établissement des comptes consolidés implique l'utilisation d'estimations et d'hypothèses ayant une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif. Ces estimations sont établies, sur la base

d'une continuité d'exploitation, en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Ces estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou si de nouvelles informations venaient à modifier ou compléter celles-ci. Les résultats effectifs futurs peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations effectuées par la Direction lors de l'établissement des états financiers portent sur :

- les hypothèses retenues pour l'évaluation de certaines provisions, notamment pour litiges et pour les départs en retraite et les médailles du travail ;
- la valorisation des actifs corporels et incorporels (note 7.1) ;
- la valorisation des titres de participation des sociétés non consolidées ;
- la capitalisation des frais de développement ;
- les contrats à l'avancement : la politique du Groupe est définie en note 5.1 ;
- des provisions pour dépréciation de l'actif courant, des provisions courantes et non-courantes ;
- l'appréciation des durées d'utilisation de certaines immobilisations corporelles.

La nature et le montant de ces estimations sont présentés dans les notes détaillées des rubriques comptables correspondantes.

Le Groupe n'a pas constaté sur l'exercice d'évolution importante du niveau des incertitudes liées à ces estimations et hypothèses, à l'exception de la volatilité très forte du taux d'actualisation utilisé pour le calcul des engagements sociaux. (cf note 7.12)

## **2.3 RISQUES CLIMATIQUES**

Par ses implantations géographiques, le groupe SNF est exposé à des risques significatifs liés au changement climatique. Ces risques sont de différentes natures, puisque les dérèglements climatiques en cours peuvent avoir un impact à différents niveaux sur :

1. les activités du Groupe avec l'augmentation des événements climatiques extrêmes : notamment sécheresse ou pluies diluviennes, inondations, tempêtes, glissements de terrains, tremblements de terre;
2. l'accès aux financements en cas de non-respect des objectifs de réduction des gaz à effet de serre liés à l'Accord de Paris ;
3. l'image et la réputation de l'entreprise auprès des clients et des parties prenantes, exigeant des entreprises de lutter activement contre le changement climatique ;
4. ses collaborateurs dont les conditions de travail pourraient être impactées notamment dans des zones qui subiront des épisodes de fortes chaleurs.
5. les différents sites du Groupe peuvent-être impactés face à des inondations ou autres risques climatiques, pouvant entraîner des dégradations ou destructions.

L'augmentation de la fréquence des événements extrêmes peut avoir des conséquences directes sur l'activité du Groupe (interruption d'activité / difficulté d'approvisionnement) mais aussi indirectes.

### 3.1 PÉRIMÈTRE ET CRITÈRES DE CONSOLIDATION

Les sociétés dont le Groupe détient le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. L'analyse du contrôle exclusif est effectuée selon les critères définis par la norme IFRS 10 (pouvoir sur les activités pertinentes, exposition à des rendements variables et capacité d'utiliser son pouvoir pour influencer sur les rendements). Ce contrôle majoritaire est présumé exister dans les sociétés dans lesquelles SNF Group détient directement ou indirectement au moins 50 % des droits de vote. Pour apprécier ce contrôle, sont pris en compte les droits de vote potentiels immédiatement exerçables, y compris ceux détenus par une autre entité.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe détient une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

L'analyse des partenariats effectuée selon les critères définis par la norme IFRS 11 n'a pas conduit à identifier de coentreprises ou d'activités conjointes.

Les titres de sociétés ne remplissant pas ces critères sont inscrits en actif financier non-courant. La consolidation de ces sociétés aurait un impact négligeable sur les comptes consolidés s'agissant de structures dont les pertes éventuelles sont prises en compte par voie de dépréciation. De plus, celles-ci sont financées par le Groupe, et réalisent auprès de lui soit la quasi-totalité de leurs achats, soit la quasi-totalité de leurs ventes.

- La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est présentée en note 6.2.
- Toutes les opérations effectuées entre les sociétés consolidées sont éliminées.

### 3.2 REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs, passifs et passifs éventuels des sociétés acquises par le Groupe à leur juste valeur.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation à la juste valeur, de la quote-part acquise des actifs, passifs et passifs éventuels des sociétés identifiées à la date d'acquisition, est comptabilisée en goodwill. Les frais d'acquisition de sociétés intégrées globalement sont constatés en charges de l'exercice où ils sont encourus. Lorsque l'acquisition ne porte pas sur 100 % du capital de la filiale, les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées à la date d'acquisition, soit à la juste valeur, soit à la quote-part dans les actifs nets identifiés de l'entreprise acquise.

Si le coût d'une acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise, l'identification des éléments identifiables de l'actif et du passif font l'objet d'une analyse complémentaire. L'écart d'acquisition négatif (badwill) résiduel est comptabilisé directement en résultat.

La comptabilisation du regroupement d'entreprises est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date de prise de contrôle.

### 3.3. TRANSACTIONS ENTRE ACTIONNAIRES, ACQUISITIONS ET CESSIONS D'IN-

## TÉRÊTS MINORITAIRES POSTÉRIURES À LA PRISE DE CONTRÔLE :

Conformément à la norme IFRS 10, les acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires, sans changement de contrôle, sont considérées comme des transactions avec les actionnaires du Groupe. En vertu de cette approche, la différence entre le prix payé pour augmenter le pourcentage d'intérêt dans les entités déjà contrôlées et la quote-part complémentaire de capitaux propres ainsi acquise est enregistrée en capitaux propres du Groupe. De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée est traitée comptablement comme une opération de capitaux propres, sans impact sur le résultat.

### 3.4. OPÉRATIONS INTRAGROUPE

Les opérations et transactions réciproques d'actif et de passif, de produits et de charges entre entreprises intégrées globalement sont éliminées dans les comptes consolidés. Cette élimination est réalisée :

- en totalité, si l'opération est réalisée entre deux filiales contrôlées ;
- à hauteur du pourcentage de détention de l'entreprise mise en équivalence dans le cas de résultat réalisé entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise mise en équivalence

### 3.5. CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES FILIALES ÉTRANGÈRES :

Principes généraux de conversion : hors pays hyperinflationnistes :

Les sociétés du groupe ont très généralement pour devise de fonctionnement leur monnaie locale. Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par les filiales dans leur monnaie de fonctionnement au cours de change cours en vigueur à la date de la transaction.

Le Groupe applique la méthode du taux de clôture pour la conversion des comptes de ses filiales :

- les actifs et les passifs en devises de fonctionnement autres que l'Euro sont convertis au cours de clôture et les éléments du compte de résultat au cours moyen pondéré de l'exercice. Les éléments de capitaux propres autres que le résultat de l'exercice sont convertis au cours historique ;
- la différence de conversion qui en résulte est comptabilisée directement en autres éléments du résultat global au titre des mouvements de l'exercice. Les écarts de conversion sont présentés distinctement dans les capitaux propres.

Les goodwill provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et des passifs de cette entité. Ils sont donc exprimés dans la monnaie de fonctionnement de l'entité et sont convertis au taux de clôture.

Les écarts de conversion sont recyclés en résultat lors de sortie de la filiale du périmètre de consolidation (cession, liquidation...).

Application de la comptabilité hyperinflationniste :

La norme IAS 29, Information financière dans les économies hyper-inflationnistes, a été mise en œuvre pour la première fois dans les comptes du Groupe au 1er janvier 2022 pour la Turquie (critères respectés sur le 1er trimestre 2022), et l'Argentine (impact non significatif précédemment).

Conformément aux dispositions de la norme, les éléments non-monétaires du bilan sont réévalués à l'aide d'un indice général des prix depuis l'acquisition. En pratique, les éléments non-monétaires ne sont pas significatifs pour les deux filiales (filiales de distribution).

Les éléments du compte de résultat et de l'état du résultat global sont retraités en appliquant la variation de l'indice général des prix à compter de l'enregistrement initial des éléments de produits et de charges dans les états financiers. La différence est présentée au compte de résultat.

Les états financiers ainsi ajustés (bilan et compte de résultat) sont convertis au cours de clôture.

L'impact de la 1ère application de la comptabilité hyperinflationniste, soit au 1er janvier 2022, s'élève à 2,6 M€. Il a été constaté en réserves.

L'impact cumulé des écarts liés à l'application de la norme IAS 29 s'élève à 4,4M€ au 31 décembre 2023. Il est présenté en écarts de conversion dans les capitaux propres.

### **3.6. CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES :**

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères ». Les transactions en monnaies autres que l'Euro sont enregistrées au taux de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés dans ces autres monnaies sont convertis au taux en vigueur à la date de clôture. Les profits et les pertes provenant de la conversion sont enregistrés dans le compte de résultat de l'exercice.

Toutefois, pour les actifs et passifs financiers qui ne constituent pas des éléments monétaires, toute variation de juste valeur, y compris les variations de change, est comptabilisée selon les principes applicables aux catégories d'actifs financiers auxquels ils se rattachent.

Le Groupe n'a recours à aucune couverture de change.

## NOTE 4 - PRINCIPES COMPTABLES

### 4.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

#### 4.1.1. FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations Incorporelles », les frais de recherche sont comptabilisés en charges, et les frais de développement sont obligatoirement immobilisés s'ils remplissent les conditions suivantes :

- l'entreprise possède la capacité technique nécessaire pour achever l'immobilisation en vue de sa mise en service ou de sa vente
- l'entreprise a l'intention de terminer le projet de développement pour l'utiliser ou le vendre
- l'entreprise a la capacité pour utiliser ou vendre l'immobilisation
- il est probable que les avantages économiques futurs liés à l'actif incorporel iront à l'entreprise
- l'entreprise possède la disponibilité des ressources techniques et financières pour achever l'immobilisation et pour l'utiliser ou la vendre
- le coût de cet actif incorporel peut être évalué de manière fiable.

Les dépenses immobilisées incluent les coûts de personnel, les coûts des matières et services utilisés et directement affectés aux projets concernés, ainsi que tous les frais directement attribuables à un projet de développement qui remplit les conditions d'activation. Elles sont amorties à compter de la commercialisation des produits concernés ou de l'utilisation des procédés industriels concernés sur la durée estimée des avantages économiques attendus du projet.

Ces actifs sont amortis sur une durée de 4 ans. Cette durée correspond à la durée de vie moyenne d'une référence commerciale telle qu'il en résulte de l'expérience du groupe en la matière.

Ces actifs sont amortis à compter du jour de la mise en production de la nouvelle référence.

Les dépenses de développement ne remplissant pas les critères définis par la norme sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont réalisées.

Le poste frais de développement s'élève en valeur brute à 41,8 M€ au 31 décembre 2023, un montant de 4,2 M€ a été activé sur l'exercice 2023.

#### 4.1.2. GOODWILL ET REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Les Goodwill (écarts d'acquisition positifs) relatifs aux sociétés consolidées sont enregistrés à l'actif du bilan sous la rubrique « Goodwill ».

A la date de prise de contrôle, tout excédent entre la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise et le prix d'acquisition donne lieu à la comptabilisation d'un goodwill. Le prix d'acquisition (ou contrepartie transférée) est évalué à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis, passifs encourus à la date d'acquisition et ajustements éventuels du prix d'acquisition.

Conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », les goodwill ne sont pas amortis. A la date d'acquisition, ils sont rattachés à une unité génératrice de trésorerie identifiable. Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de perte de valeur et leur mode de comptabilisation sont présentés dans la note 4.3 « Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé ».

Les goodwill figurent au bilan pour leur coût diminué des éventuelles dépréciations constatées. Les pertes de valeur sont enregistrées en « Résultat opérationnel courant » ou en « Autres produits et charges opérationnels non-courants » en fonction de l'évènement à l'origine de la perte de valeur.

#### 4.1.3. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les autres immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué, le cas échéant, du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Elles concernent principalement des savoir-faire et des brevets acquis dans le cadre de l'activité et du développement du groupe, ainsi que divers logiciels.

Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation prévue. Le mode d'amortissement et les durées d'utilité sont révisés au moins à chaque exercice. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- les savoir-faire sur une durée de 5 à 10 ans selon la durée prévue ou prévisible du projet
- les logiciels sur une durée de 5 ans.

Lorsque leur durée d'utilité est indéterminée, elles ne sont pas amorties et font l'objet d'un test de perte de valeur annuel (cf. note 4.3).

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Comme indiqué en note 2.1, l'application depuis 2022 de la décision de l'IFRS IC sur le traitement des coûts de configuration et de personnalisation des contrats Saas n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

## 4.2. LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur prix d'achat et frais accessoires d'achat. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité des biens.

Les éléments principaux d'immobilisations corporelles faisant l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques à l'entité selon un rythme différent et nécessitant l'utilisation de taux ou de modes d'amortissement propres, sont comptabilisés séparément dès l'origine et lors des remplacements.

Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

- constructions : 15 à 25 ans
- installations et agencements : 10 ans
- installations techniques : 15 ans
- autres immobilisations : 5 à 8 ans

La notion de composants pour grosses réparations n'est pas applicable au groupe. La société n'a par ailleurs pas reconnu d'actif de démantèlement ou de dépollution, qui aurait pu résulter d'une obligation de restitution de site.

Les coûts d'emprunt attribuables au financement d'un actif et encourus pendant la période de construction sont inclus dans la valeur de l'immobilisation, s'agissant d'actifs qualifiés au sens de la norme IAS 23 « Coûts d'emprunt ».

Le groupe a choisi de ne pas opter pour le modèle de réévaluation proposé par IAS16. Ainsi, aucune immobilisation n'a fait l'objet d'une réévaluation.

Les subventions qui financent partiellement ou totalement le coût d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées en produits constatés d'avance au bilan et en produits au compte de résultat.

### **ACTIFS LIÉS AUX DROITS D'UTILISATION (IFRS 16) :**

Les contrats de location confèrent le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

Les contrats de location qui répondent à cette définition sont comptabilisés selon les modalités définies ci-dessous, sauf dans les cas d'exemptions prévus par la norme (durée des contrats inférieure à douze mois et/ou bien sous-jacents de faible valeur) et sauf dans les contrats non retraités du fait

de leur impact non significatif.

À la date de début du contrat, le Groupe comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et un passif financier au titre d'une obligation locative. L'actif et le passif sont présentés sur une ligne distincte du bilan.

Les actifs liés aux droits d'utilisation liés aux contrats de location sont évalués comme suit : le coût est diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, et ajusté pour tenir compte, le cas échéant, des réévaluations de l'obligation locative. Aucune perte de valeur et aucune réévaluation de l'obligation locative n'ont été constatées en 2023, comme en 2022.

À la date de début du contrat, le Groupe comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et un passif financier au titre d'une obligation locative. L'actif et le passif sont présentés sur une ligne distincte du bilan.

La dette liée à l'obligation locative est évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers non encore versés, sur la durée du contrat. Les flux de loyers sont actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat pour les contrats de crédit-bail, et au taux marginal d'endettement pour les autres contrats déterminé en fonction de la durée du contrat.

La durée d'un contrat de location est la période exécutoire, qui correspond à la période non résiliable, augmentée de toute option de prolongation du contrat que le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer, et de toute option de résiliation du contrat que le Groupe a la certitude raisonnable de ne pas exercer.

Il n'existe pas de clause de résiliation anticipée dans les différents baux, ni de clause susceptible de mettre fin au contrat qui conduise à supporter des pénalités plus que non significatives, en cas de non-renouvellement du bail à la fin de la période non résiliable. De même, il n'existe pas d'incitations économiques susceptibles de conduire l'une des parties à ne pas résilier le bail.

Les actifs liés aux droits d'utilisation sont amortis sur leur durée d'utilisation estimée pour les contrats de crédit-bail, et sur la durée des contrats de location pour les autres contrats.

Le Groupe n'a pas identifié de situations où il est bailleur, ni de situations de cessions-bails.

Le Groupe n'a pas identifié de contrats de location qui auraient dû faire l'objet d'un test de dépréciation spécifique.

### **4.3. DÉPRÉCIATION DES ÉLÉMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISÉ**

Selon la norme IAS36 « Dépréciation des actifs », la valeur nette comptable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, c'est-à-dire pour les goodwill en particulier et, pour les immobilisations en cours.

Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'évènements ou de circonstances particulières, il existe des indices de perte de valeur.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

En pratique, les Unités Génératrices de Trésorerie correspondent à une zone géographique continentale. Les immobilisations qui sont rattachées à ces UGT comprennent essentiellement des outillages et autres moyens industriels (bâtiments et machines principalement). Les filiales de commercialisation sont rattachées à l'UGT dans laquelle elles s'approvisionnent principalement en produits, car elles constituent les débouchés commerciaux des sites de production et ne peuvent donc pas en être dissociées.

Les UGT définies par le groupe sont les suivantes : UGT Amériques, UGT Asie, UGT Europe et UGT autres. Aucune modification n'est intervenue sur les exercices présentés.

Une dépréciation est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable de l'UGT sur sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif représente la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou et sa valeur d'utilité si celle-ci est supérieure.

En pratique, les tests de dépréciation sont effectués par rapport à la valeur d'utilité de ces unités UGT, qui est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie nets, actualisés.

La dépréciation ainsi déterminée est imputée en priorité sur les goodwill, puis sur les autres actifs de l'UGT, dans la limite de leur valeur recouvrable.

Les pertes de valeur constatées relatives à une UGT ou à un actif à durée de vie indéfinie sont enregistrées en autres produits et charges non-courants ou en autres produits et charges d'exploitation, en fonction de l'évènement à l'origine de la dépréciation.

Les pertes de valeur constatées sur les goodwill ne sont reprises en résultat que lors de la sortie du périmètre de consolidation (cession, liquidation), sauf dans le cas des sociétés mises en équivalence.

Pour les actifs non-financiers (autres que les goodwill) ayant subi une perte de valeur, le complément ou la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture annuelle.

## **4.4. INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif et du passif financier sont inclus dans l'évaluation initiale de tous les actifs et passifs financiers. Les coûts d'acquisition incluent les coûts de transaction directs externes. Ces coûts de transaction ne sont imputables que sur les actifs et passifs financiers qui ne sont pas enregistrés à la juste valeur par le compte de résultat. Pour ces derniers les coûts affectent directement le compte de résultat (IFRS 9).

### **4.4.1. ACTIFS FINANCIERS**

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières (notamment les titres non consolidés), les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances ou des titres de placement.

Les actifs financiers sont constatés selon la ventilation donnée par la norme IFRS 9, en fonction du mode de gestion, présenté ci-après :

- Actifs financiers constatés à la juste valeur par le résultat : l'analyse a conduit à affecter dans cette rubrique les titres non consolidés et les placements de trésorerie.
- Actifs financiers évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global recyclables en résultat : aucun actif financier ne répond à cette définition sur les exercices présentés.
- Actifs financiers évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global non recyclables en résultat (option irrévocable dans le cadre de titres non consolidés répondant aux critères de la norme).
- Actifs financiers évalués au coût amorti : l'analyse a conduit à affecter dans cette rubrique les autres actifs financiers non courants (dépôts et cautionnements, prêts significatifs,...) les créances clients et les actifs financiers courants autres que la trésorerie.

Les coûts de transaction sont constatés dans la valeur de l'actif, sauf dans le cas des actifs et passifs financiers constatés à la juste valeur par le résultat.

Il n'existe pas d'autres actifs financiers significatifs liés à l'exploitation (ex : créances clients) comportant une clause de financement significative.

La norme prévoit, pour les titres non détenus à des fins de transaction, d'opter à titre irrévocable pour la constatation des variations de justes valeurs en autres éléments du résultat global, non recy-

clables en résultat.

#### **4.4.2. PASSIFS FINANCIERS**

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements, et découverts bancaires et les dettes d'exploitation.

Les emprunts sont initialement enregistrés au montant reçu net des coûts liés à l'emprunt. Par la suite, ces emprunts sont comptabilisés au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Il n'existe pas de passifs financiers constatés à la juste valeur.

Les autres passifs financiers liés à l'exploitation (dettes fournisseurs...) sont évalués au coût amorti. Elles ne comportent pas de composantes financement.

#### **4.4.3. INSTRUMENTS DE COUVERTURE**

Le Groupe a choisi de ne pas recourir à des instruments de couverture tels que les contrats à terme ou les options pour se protéger contre les variations des taux d'intérêt ou des devises.

### **4.5. STOCKS ET EN-COURS**

Les matières premières et marchandises sont évaluées au coût réel d'achat selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Les en-cours de production et les produits finis sont valorisés au coût de revient de production, comprenant les consommations et une quote-part des charges directes et indirectes de production, retraités le cas échéant de la sous-activité.

Une provision pour dépréciation est constatée en cas d'indices de pertes de valeur, tels que la rotation lente, ou une lorsque la valeur brute déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus est supérieure à la valeur nette de réalisation inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement). La valorisation des stocks n'inclut pas les coûts d'emprunts en raison de la courte durée du cycle de fabrication.

### **4.6. CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS**

La rubrique client et autres actifs courants est essentiellement constituée de créances commerciales ou de prêts à moins d'un an qui constituent des actifs financiers courants : ces actifs sont enregistrés à leur juste valeur, qui en pratique est proche de leur coût nominal. Ils font l'objet d'une actualisation lorsqu'ils comportent une composante financement (échéance supérieure à un an).

En pratique, aucune composante financement n'a été identifiée sur les exercices présentés. Une provision est constatée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. La valeur comptable tient compte d'indices de pertes de valeur, telles que de critères tels que les retards de règlement, les difficultés financières ou les litiges, ou des informations obtenues du client en l'absence d'indices.

Le Groupe n'a pas identifié d'autres actifs liés aux contrats clients. Elle se compose également des créances à caractère social ou fiscal qui sont évaluées à leur valeur nominale.

## 4.7. AFFACTURAGE

Les conditions dont bénéficie le groupe à la suite de la refonte du contrat d'affacturage sans recours le 30 décembre 2011 avec FACTO CIC et, avec Wells Fargo aux Etats Unis début 2016, nous conduisent à enregistrer les disponibilités acquises grâce aux cessions de créances sur la ligne « trésorerie et équivalents de trésorerie », les retenues de garanties sur la ligne « autres créances courantes » et, les créances cédées sont décomptabilisées à l'actif du bilan pour 71 M€ (46 M€ en France, 22 M€ aux Etats Unis et 3,9 M€ en Angleterre), contre 75 M€ au 31 décembre 2022, et, ce principalement pour les raisons qui suivent :

- les droits sur les flux de trésorerie de l'actif cédé n'ont pas expiré à la date de cession ;
- les droits à recevoir les flux de trésorerie de l'actif sont transférés au cessionnaire (factor) ;
- les risques et avantages sont substantiellement transférés au factor. Le contrat interdit expressément au factor de recourir contre SNF en cas d'insolvabilité du débiteur cédé pour les créances garanties et transfère au factor les frais de retard de paiement. Les risques de défaut et de retard de paiement sont toutefois très marginaux pour l'ensemble des créances cédées au regard des statistiques historiques des sociétés contractantes ;
- le contrôle de l'actif n'est pas conservé par le groupe ;

Le traitement comptable de ce moyen de financement s'analyse sur la base de l'arbre de décision fourni par la norme IFRS 9.

## 4.8. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds de caisse, des soldes bancaires, des placements à court terme dans des instruments du marché monétaire ainsi que des montants mis à notre disposition par le factor mais non utilisés.

Ces actifs sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur par référence au dernier cours de l'exercice. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Les équivalents de trésorerie sont liquides et soumis à un risque négligeable de perte de valeur ou de contrepartie.

## 4.9. IMPÔT SUR LES RÉSULTATS

La charge ou le produit d'impôt sur le résultat comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable de la période. Il inclut également les ajustements du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes. Les impôts différés sont calculés par entité selon l'approche bilancielle. Les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable, en utilisant les taux d'impôt adoptés à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés résultant des différences temporelles ou des reports fiscaux déficitaires sont limités aux passifs d'impôts différés de même échéance, sauf si leur imputation sur des bénéfices fiscaux futurs est très fortement probable à un horizon prévisible généralement compris entre un et cinq ans, ou en cas de décision de gestion fiscale à l'initiative du Groupe.

Conformément à la norme IAS 12 Impôt sur les résultats, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés en termes de présentation au bilan au niveau de chaque entité fiscale.

La CET, « Contribution Economique Territoriale » est composée de deux cotisations : la CFE, « Cotisation Foncière des Entreprises » et la CVAE, « Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises ». Cette dernière se détermine par application d'un taux sur la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de l'année. Le Groupe a jugé que la CVAE répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par la norme IAS 12.

## 4.10. PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », les provisions sont comptabilisées si, et seulement si les critères suivants sont simultanément satisfaits :

- le Groupe a une obligation actuelle résultant d'un événement passé ;
- l'extinction de l'obligation nécessitera probablement une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Des provisions pour risques et charges sont constituées dans le respect des principes indiqués ci-dessus en cas de litiges fiscaux, de risques sur filiales non consolidées ou de tout autre événement répondant à la définition d'un passif. Chacun des litiges, dans lesquels le Groupe est impliqué, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Le cas échéant, et lorsque l'impact est significatif, une information est donnée en annexe sur les actifs et passifs éventuels.

### Restitution des sites

Les dépenses futures de restitution des sites, résultant d'une obligation légale ou implicite, sont provisionnées sur la base d'une estimation raisonnable de leur juste valeur, au cours de l'exercice durant lequel apparaît l'obligation.

En contrepartie de cette provision, les coûts de restitution des sites sont capitalisés et intégrés à la valeur de l'actif sous-jacent et amortis sur la durée d'utilité de cet actif.

L'impact du passage du temps sur la provision pour restitution des sites est mesuré en appliquant au montant de la provision un effet d'actualisation.

Sur les exercices présentés, la Direction du groupe n'a pas identifié de dépenses futures significatives de restitution de sites, qu'elles soient de dépollution ou de démantèlement, telles que définies ci-dessus, nécessitant la comptabilisation d'une provision et d'un actif sous-jacent.

## 4.11. AVANTAGES AU PERSONNEL

### 4.11.1 PLANS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Dans certains pays, le Groupe a l'obligation de verser aux salariés partant en retraite soit des allocations de fin de carrière, soit une pension selon des plans de retraite formels. Le Groupe a également l'obligation de cotiser aux caisses de retraites dans les pays où sont implantées les filiales. Le traitement comptable de ces engagements de retraite diffère selon les modalités des régimes.

- Régimes à cotisations définies

Ces régimes se caractérisent par des versements à des organismes, qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser au salarié les montants qui lui sont dus. De ce fait, les cotisations sont constatées en charges lorsqu'elles sont dues.

- Régimes à prestations définies

Conformément à la norme IAS 19 révisée « Avantages au personnel », les engagements correspondants sont calculés annuellement par des actuaires indépendants selon la méthode dite des unités de crédit projetées en tenant compte d'hypothèses actuarielles mises à jour à chaque évaluation. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément de l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

L'obligation pour les régimes postérieurs à l'emploi répondant à trois critères (droits définis en fonction de l'ancienneté, existence d'un plafond des droits, condition de présence à la date de départ à la retraite) est répartie sur les années de services qui génèrent un droit. Dans les autres cas, l'obligation est étalée sur la période de services.

Chaque pays définit les principaux paramètres utilisés pour réaliser les calculs actuariels. Il s'agit principalement des variables suivantes : évolution attendue des rémunérations, espérance de vie, turnover, taux d'actualisation.

Le taux d'actualisation est calculé par référence à des obligations d'Etat ayant une maturité proche des engagements.

Les écarts actuariels, générés par des changements d'hypothèses ou des effets d'expérience sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime, sont reconnus immédiatement en autres éléments du résultat global. Ils ne sont pas recyclables en résultat.

Les impacts liés à un changement de régime sont constatés immédiatement en résultat.

En pratique, il y a eu un changement de régime lié à la réforme des retraites adoptée en avril 2023, avec une date d'effet au 1er septembre 2023, qui a conduit à un allongement de l'âge de départ à la retraite.

#### **4.11.2 AUTRES AVANTAGES À LONG TERME**

Certaines filiales versent des primes à l'occasion de la remise de médailles d'honneur du travail. La méthodologie de calcul de ces engagements est identique à celle retenue pour les régimes à prestations définies, avec comme seule différence le fait que des prestations sont servies à des dates prédéterminées. Les écarts actuariels générés sur les engagements du régime (tels que l'impact induit par la réforme des retraites en 2023), de même que les impacts liés aux changements de régime, sont reconnus immédiatement au compte de résultat.

### 5.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est composé de la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intragroupe.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il y a transfert de contrôle liés à la propriété des biens.

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, c'est-à-dire après déduction des remises, escomptes ou rabais commerciaux.

Le Groupe comptabilise les produits et les charges relatifs aux contrats à long terme selon la méthode de l'avancement par les coûts :

- Le pourcentage d'avancement applicable au contrat est déterminé par le rapport des coûts encourus sur les coûts probables à terminaison.
- La marge à terminaison du contrat de construction est estimée sur la base d'analyses des coûts et de produits à terminaison révisées de manière périodique et régulière pendant toute la durée des contrats.

Les coûts à terminaison du contrat incluent :

- Les achats de matériels, les études sous-traitées, le coût des marchés et diverses prestations rattachées directement au contrat.
- Le coût des heures des personnels directement affectés au contrat, y compris les charges sociales.

Les coûts du contrat à l'avancement ne comprennent pas de frais financiers.

Toute perte probable sur un contrat est provisionnée pour sa totalité dès qu'elle est identifiée.

Le chiffre d'affaires d'un contrat est constitué des coûts encourus et de la marge reconnue à hauteur du pourcentage d'avancement déterminé pour ce contrat selon la méthode décrite ci-dessus.

La détermination des revenus à comptabiliser repose sur de nombreuses estimations fondées sur le suivi des travaux et de la prise en compte d'aléas basés sur l'expérience acquise. Par conséquent, des ajustements des estimations initiales peuvent intervenir tout au long de la vie du contrat et peuvent avoir des effets significatifs sur les résultats futurs.

### 5.2 FRAIS OPÉRATIONNELS

Les frais opérationnels incluent le coût des ventes, les frais de recherche et développement, les frais commerciaux et administratifs.

## 5.3 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

- Courants

La rubrique « Produits et charges opérationnels courants » comprend les plus ou moins-values de cession d'actifs lorsque ceux-ci ne répondent pas à la définition des produits et charges non-courants, et ne sont pas rattachables à des activités cédées ou en cours de cession.

- Non-courants

La rubrique « Produits et charges opérationnels non-courants » comprend les éléments significatifs inhabituels, anormaux ou peu fréquents. Ils sont détaillés à la note 8.5 « Autres produits et charges d'exploitation non-courants ».

## 5.4 RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Le résultat opérationnel correspond à l'ensemble des charges et produits ne résultant pas des activités de financement, des entreprises associées, des activités abandonnées et de l'impôt sur le résultat.

## 5.5 COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER

Le coût de l'endettement financier net comprend le coût de l'endettement brut qui inclut les charges d'intérêts des emprunts en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif ainsi que l'amortissement des frais d'émission d'emprunt (c'est induit par la méthode du TIE «Taux d'intérêts effectif» : il n'y a pas en IFRS d'amortissement des FE «Frais d'Emprunts»). Les produits de placement de trésorerie sont imputés sur le coût de l'endettement financier brut.

## 5.6 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

La rubrique autres produits et charges financiers comprend tous les autres produits et charges non liés à l'endettement net (ex : coûts des services bancaires), les produits et charges liés aux titres non consolidés (ex : variations de juste valeur, résultat de cession,...).

## 5.7 RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action de base est calculé en faisant le rapport entre le résultat net de l'exercice de la part du Groupe et le nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat net dilué est identique, le Groupe ne disposant pas d'instruments de capitaux propres tels que des options de souscriptions d'actions ou n'ayant pas d'activité abandonnée.

## NOTE 6 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

### 6.1. VARIATION DU PÉRIMÈTRE

Sur 2023, le périmètre de consolidation a évolué en Amérique du Sud avec l'acquisition de Sabinur en Argentine et le rachat de la totalité des parts minoritaires de BM Allied au Mexique, en Amérique du Nord avec le rachat de deux distributeurs, en Asie avec une prise de participation majoritaire.

Sur 2022, le périmètre de consolidation a évolué avec l'intégration de SNF Argentina S.R.L., entité commerciale qui dépasse les seuils de consolidation et, l'acquisition d'une entité sur la zone Asie.

### 6.2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2023 sont essentiellement les suivantes :

Entités	Pays	% d'intérêt	Méthode de consolidation
SNF Group	France	Mère	
SNF sa	France	100%	Intégration globale
SNF Coagulants	France	100%	Intégration globale
Flocryl Sa	France	100%	Intégration globale
Chemquest	Afrique du Sud	100%	Intégration globale
Polychemie Gmbh	Allemagne	100%	Intégration globale
Reiflock	Allemagne & Autriche	100%	Intégration globale
SNF Saudi Arabia	Arabie Saoudite	75%	Intégration globale
SNF Argentina S.R.L.	Argentine	100%	Intégration globale
SABINUR	Argentine	100%	Intégration globale
SNF Australia (PTY) Ltd	Australie	100%	Intégration globale
Biomontan Gmbh	Autriche	50%	Intégration globale
SNF Water SPRL	Belgique	100%	Intégration globale
SNF do Brasil	Brésil	100%	Intégration globale
Flopam do Brazil Quimica Ltda	Brésil	100%	Intégration globale
SNF Canada Ltd	Canada	100%	Intégration globale
SNF Chile S.A.	Chilie	100%	Intégration globale
Taixing Sen'ai Import and Export Co., Ltd	Chine	100%	Intégration globale
SNF (Shenyang) Petroleum Equipment Co Ltd	Chine	100%	Intégration globale
SNF (Rudong) Chemicals Co	Chine	100%	Intégration globale
SNF Korea	Corée	100%	Intégration globale
Sooyang Co Ltd	Corée	90%	Intégration globale
SNF Floerger Iberica SLU	Espagne	100%	Intégration globale
SNF Holding Company	Etats Unis	100%	Intégration globale
SNF Inc.	Etats Unis	100%	Intégration globale

Flomin Inc.	Etats Unis	100%	Intégration globale
FloPam Inc.	Etats Unis	100%	Intégration globale
Polydyne Inc.	Etats Unis	100%	Intégration globale
Chemtall Incorporated	Etats Unis	100%	Intégration globale
Flocryl LLC	Etats Unis	100%	Intégration globale
Polychemie Inc.	Etats Unis	100%	Intégration globale
Floquip Engineering Company Inc.	Etats Unis	100%	Intégration globale
Global Environmental Solutions, Inc.	Etats Unis	100%	Intégration globale
SNF Oil and Gas	Grande Bretagne	100%	Intégration globale
SNF (UK) Limited	Grande Bretagne	100%	Intégration globale
Allied Water Solutions CEE	Hongrie	100%	Intégration globale
SNF India	India	100%	Intégration globale
SNF Flopam India	India	100%	Intégration globale
PT. SNF Polymers Indonesia	Indonesie	100%	Intégration globale
SNF Italia S.p.A.	Italie	100%	Intégration globale
SNF Japan	Japon	90%	Intégration globale
Tomooka KK Ltd	Japon	65%	Intégration globale
SNF Mexico	Mexique	100%	Intégration globale
BM Allied Chemicals	Mexique	100%	Intégration globale
Petroleum Polymer Company LLC	Oman	99%	Intégration globale
Korona JV	Pologne	100%	Intégration globale
SNF Vostok Ltd	Russie	100%	Intégration globale
SNF Flopam LLC	Russie	100%	Intégration globale
Flonex AG	Suisse	100%	Intégration globale
SNF Turkey	Turquie	100%	Intégration globale

### 6.3. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les participations dans les entreprises associées sont très généralement des sociétés industrielles et commerciales.

En milliers €	31/12/2023	31/12/2022
Valeur brute		
<b>A l'ouverture de l'exercice</b>	<b>13 629</b>	<b>11 178</b>
Quote-part du résultat net	383	1 366
Variation de périmètre	(1 482)	-
Entrée en consolidation	(6 038)	-
Autres mouvements	(1 074)	520
Ecart de conversion	60	565
<b>A la clôture de l'exercice</b>	<b>5 477</b>	<b>13 629</b>

La contribution des entreprises associées aux comptes de SNF Group, appréciée sur les agrégats suivants : total actif (courant et non courant), total passif (courant et non-courant), chiffre d'affaires et résultat net, est non significative. Certaines de ces entreprises associées comprennent des goodwill qui sont testés selon la méthode indiquée en note 7.1.

Les participations, directes et indirectes, dans ces entreprises associées, dans lesquelles SNF GROUP exerce une influence notable varient de 25 % à 50 %.

## 6.4. SOCIÉTÉS NON CONSOLIDÉES

Comme nous l'avons mentionné dans la note 3.1 « Périmètre et critères de consolidation », certaines sociétés contrôlées par le Groupe ne sont pas intégrées du fait de leur caractère jugé non significatif eu égard à la taille du groupe (Chiffre d'affaires inférieur à 18 M€ et total de l'actif inférieur à 14 M€).

### 6.4.1 DÉTAIL DES SOCIÉTÉS NON CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2023

Les titres de participation non cotés sur un marché actif sont évalués selon des techniques de valorisation interne reposant sur des paramètres observables (prix ou données dérivées de prix).

Les montants comptabilisés en actifs financiers sont détaillés comme suit :

<i>En milliers €</i>	<b>% de détention</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
		<b>Juste valeur</b>	
SNF Portugal	100,00%	9 411	6 779
PT SNF Florindo	98,82%	7 396	7 077
Hymo Corporation	14,20%	6 609	6 900
SNF Netherlands	100,00%	5 203	6 323
PT. SNF Specialties Indonesia	100,00%	4 983	4 106
SNF Colombia	100,00%	3 655	689
KF-SNF Co. Ltd	100,00%	2 280	1 434
SNF Nordic AB	100,00%	1 942	1 927
Floerger (SEA) Singapour PTE Ltd	100,00%	1 935	1 788
HTS Bio SA	100,00%	1 926	2 055
FMI Process SA	100,00%	1 614	-
SNF Oman LLC	70,00%	1 499	1 510
SNF Chemical (Thailand) Co. Ltd	49,00%	1 483	1 446
SNF Floerger Philippines, Inc.	100,00%	1 190	699
EP MECA	20,00%	900	873
Sokoflok	99,00%	1 746	1 536
Beijing Zhijie Flocculant Co. Ltd (BZF)	100,00%	634	671
SNF Chad	100,00%	526	398
Autres		6 057	10 217
<b>Total</b>		<b>60 987</b>	<b>56 426</b>

### 6.4.2 EVOLUTION DES SOCIÉTÉS NON CONSOLIDÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2023

En milliers €

31/12/2023

31/12/2022

Valeur brute		
<b>A l'ouverture de l'exercice</b>	<b>56 426</b>	<b>50 613</b>
Acquisitions et augmentations	5 759	10 713
Cessions	-	-
Changement de périmètre	(1 320)	(5 554)
Autres mouvements	-	564
Ecart de conversion	122	90
<b>A la clôture de l'exercice</b>	<b>60 987</b>	<b>56 426</b>

## NOTE 7 - NOTES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### 7.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Conformément aux normes IAS 36 et IAS 38, les immobilisations à durée de vie indéfinie, c'est-à-dire les goodwill ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Les modalités des tests de perte de valeur sont détaillées dans la note infra.

Les autres immobilisations incorporelles, à durée de vie définie, sont amorties linéairement selon leur durée d'utilité. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées en marge opérationnelle.

**2023**

<i>En milliers €</i>	Goodwill	Frais de développement	Brevets	Autres immobilisations incorporelles	Av. et ac/	Total
<b>Valeur brute</b>						
A l'ouverture de l'exercice	92 157	40 142	67 021	88 017	17 681	<b>305 016</b>
Variation de périmètre	10 001	(2 578)	1 497	16 841	-	<b>25 761</b>
Acquisitions / augmentations	(748)	4 220	2 261	11 903	4 661	<b>22 297</b>
Cessions / diminutions	(17)	-	-	(35)	(2 039)	<b>(2 091)</b>
Autres mouvements	(462)			(4 610)	63	<b>(5 010)</b>
Ecart de conversion	(1 939)	-	(1 442)	(1 912)	-	<b>(5 293)</b>
<b>A la clôture de l'exercice</b>	<b>98 991</b>	<b>41 784</b>	<b>69 336</b>	<b>110 203</b>	<b>20 365</b>	<b>340 679</b>
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>						
A l'ouverture de l'exercice		(31 531)	(42 295)	(40 202)		<b>(114 028)</b>
Variation de périmètre		1 910	526	(314)		<b>2 123</b>
Dotations		(3 842)	(2 639)	(7 993)		<b>(14 473)</b>
Pertes de valeur						-
Cessions		-	-	28		<b>28</b>
Autres mouvements		-	-	675		<b>675</b>
Ecart de conversion		-	282	336		<b>618</b>
<b>A la clôture de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>(33 462)</b>	<b>(44 125)</b>	<b>(47 469)</b>	<b>-</b>	<b>(125 057)</b>
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>92 157</b>	<b>8 611</b>	<b>24 726</b>	<b>47 815</b>	<b>17 681</b>	<b>190 989</b>
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>98 991</b>	<b>8 321</b>	<b>25 211</b>	<b>62 734</b>	<b>20 365</b>	<b>215 622</b>

La variation du poste « Avances et acomptes » provient de l'augmentation en France des immobilisations incorporelles en cours (activation de frais de développement) par rapport à l'exercice précédent.

Le montant des immobilisations incorporelles en cours au 31 décembre 2023 s'élève à 20 M€, contre 17 M€ en 2022. Les mises en service interviendront principalement en 2024.

La répartition par zone géographique des goodwill est la suivante :

En milliers €	31/12/2023	31/12/2022
Zone Europe	16 071	15 952
Zone Amérique	73 456	61 786
Zone Asie	7 768	12 697
Zone Autres	1 696	1 722
<b>Total</b>	<b>98 991</b>	<b>92 157</b>

Les données 2022 étaient les suivantes :

## 2022

En milliers €	Goodwill	Frais de développement	Brevets	Autres immobilisations incorporelles	Av. et ac/	Total
<b>Valeur brute</b>						
A l'ouverture de l'exercice	79 075	35 910	75 377	89 755	15 401	<b>295 518</b>
Variation de périmètre	9 534	-	-	253	-	<b>9 787</b>
Acquisitions / augmentations	(151)	153	1 909	8 920	8 210	<b>19 041</b>
Cessions / diminutions	-	-	(10 978)	(11 205)	(1 428)	<b>(23 610)</b>
Autres mouvements	-	4 079	424	(3 813)	(4 503)	<b>(3 813)</b>
Ecart de conversion	3 699	-	289	4 107	-	<b>8 094</b>
<b>A la clôture de l'exercice</b>	<b>92 157</b>	<b>40 142</b>	<b>67 021</b>	<b>88 017</b>	<b>17 681</b>	<b>305 016</b>
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>						
A l'ouverture de l'exercice		(26 715)	(50 076)	(48 763)		<b>(125 554)</b>
Variation de périmètre		-	-	(40)		<b>(40)</b>
Dotations		(4 816)	(2 539)	(7 408)		<b>(14 763)</b>
Pertes de valeur						-
Cessions		-	10 978	11 118		<b>22 096</b>
Autres mouvements		-	(0)	6 343		<b>6 343</b>
Ecart de conversion		-	(658)	(1 452)		<b>(2 110)</b>
<b>A la clôture de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>(31 531)</b>	<b>(42 295)</b>	<b>(40 202)</b>	<b>-</b>	<b>(114 028)</b>
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>79 075</b>	<b>9 195</b>	<b>25 301</b>	<b>40 992</b>	<b>15 401</b>	<b>169 964</b>
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>92 157</b>	<b>8 611</b>	<b>24 726</b>	<b>47 815</b>	<b>17 681</b>	<b>190 989</b>

La variation du poste « Avances et acomptes » provient de l'augmentation en France des immobilisations incorporelles en cours (activation de frais de développement et acquisition d'un savoir-faire) par rapport à l'exercice précédent.

Des tests de pertes de valeur sur les goodwill sont effectués à chaque clôture sur la base de plans à cinq ans approuvés par le Conseil d'Administration. La méthode d'évaluation retenue est celle des « discounted cash-flows » (DCF) développée au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) telle que décrite en note 4.3.

Le montant du goodwill testé sur la zone Europe s'élève à 16.1 M€, sur la zone Asie, à 7.8 M€. Concernant l'UGT Amérique le montant du goodwill lui étant rattaché s'élève à 73.5 M€, une zone Reste du monde où le montant du goodwill testé s'élève à 1.7 M€.

Les taux d'actualisation avant impôt retenus pour ces calculs correspondent au coût moyen pondéré du capital et sont appliqués à des flux de trésorerie après impôts. Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant un taux avant impôt à des flux de trésorerie non fiscalisés, comme demandé par IAS 36 ; les hypothèses retenues pour l'évolution du chiffre d'affaires et de valeurs terminales sont, pour les UGT Amériques, Asie et Europe, conformes aux business plans établis et prennent en compte notamment la forte croissance mondiale de la demande en produits de traitements des eaux et des boues.

Les tests réalisés en 2023 et 2022 concernant les goodwill portés par les UGT n'ont pas conduit à constater de pertes de valeur. Cette évaluation est réalisée chaque année au 4ème trimestre.

Il est à noter l'absence de goodwill sur la zone Russie.

Les taux d'actualisation et taux de croissance à l'infini sont les suivants pour les exercices 2023 et 2022 :

En milliers €	31/12/2023		31/12/2022	
	Taux actualisation	Taux croissance à l'infini	Taux actualisation	Taux croissance à l'infini
Zone Europe	9,30%	1,50%	9,50%	1,50%
Zone Amérique	8,40%	2,50%	8,60%	2,50%
Zone Asie	8,90%	2,50%	9,30%	2,50%
Zone Autres	12,80%	1,00%	11,70%	1,00%

Les analyses de sensibilité menées au 31 décembre 2023, en cas de variation des hypothèses de base (+0,5 % et -0,5 %), du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini, ont confirmé les valeurs nettes comptables des différentes UGT. Nous n'avons en effet pas identifié de scénarii raisonnablement probables, susceptibles de conduire à constater une dépréciation significative des écarts d'acquisition.

Les analyses de sensibilité par rapport aux principales hypothèses donnent une variation du Goodwill de 0,9 M€ avec une diminution de 0,50 % et, de -1 M€ avec une augmentation de 0.50 %.

## 7.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Immobilisations corporelles au 31 décembre 2023 :

## 2023

<i>En milliers €</i>	Ter- rains	Const.	Instal- lations tech- niques	Autres immo- bilisa- tions corporelles	Im- mo- bili- sa- tions en cours	Av. et ac	Droits utilisa- tion	Total
<b>Valeur brute</b>								
A l'ouverture de l'exercice	109 700	562 530	2 658 703	147 644	580 221	8 359	106 945	4 174 102
Variation de périmètre	1 890	874	5 693	5 146	199	-	2 846	16 648
Acquisitions / aug- mentations	20 989	28 904	248 328	9 344	144 572	341	24 869	477 347
Cessions	(30)	(469)	(33 025)	(1 104)	(2 319)		(9 655)	(46 601)
Autres mouvements	-	454	3 822	506	144	-	2 318	7 245
Ecart de conversion	(4 154)	(16 779)	(90 622)	(3 002)	(17 319)	(381)	(3 028)	(135 285)
<b>A la clôture de l'exercice</b>	<b>128 396</b>	<b>575 515</b>	<b>2 792 899</b>	<b>158 535</b>	<b>705 499</b>	<b>8 319</b>	<b>124 295</b>	<b>4 493 457</b>
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>								
A l'ouverture de l'exercice	-	(228 684)	(1 360 067)	(85 808)	(30 532)		(53 645)	(1 758 736)
Variation de périmètre	-	396	(3 306)	(3 293)	-		(782)	(6 985)
Ecart de conversion	-	(22 725)	(209 554)	(11 295)	(20 672)		(18 081)	(282 327)
Dotations								-
Autres mouvements	-	95	31 066	788	-		9 647	41 595
Pertes de valeur	-	(50)	874	(170)	6 422		389	7 465
Sorties	-	6 848	46 311	1 811	6 541		1 687	63 198
<b>A la clôture de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>(244 119)</b>	<b>(1 494 677)</b>	<b>(97 968)</b>	<b>(38 241)</b>	<b>-</b>	<b>(60 785)</b>	<b>(1 935 791)</b>
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>109 700</b>	<b>333 846</b>	<b>1 298 636</b>	<b>61 836</b>	<b>549 689</b>	<b>8 359</b>	<b>53 300</b>	<b>2 415 365</b>
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>128 396</b>	<b>331 396</b>	<b>1 298 223</b>	<b>60 567</b>	<b>667 257</b>	<b>8 319</b>	<b>63 510</b>	<b>2 557 667</b>

Les investissements en immobilisations corporelles en 2023 s'élèvent à 477 M€ et, concernent principalement :

- en France : amélioration de process et accroissement de capacité pour 192 M€;
- aux Etats-Unis : amélioration de process et accroissement de capacité pour 171 M€;
- en Indonésie : accroissement de capacité pour 20 M€;
- en Corée : accroissement de capacité pour 19 M€.
- en Chine : accroissement de capacité pour 15 M€;
- en Inde : accroissement de capacité pour 11 M€;
- en Angleterre : accroissement de capacité pour 9 M€;
- en Argentine : accroissement de capacité pour 4 M€;
- Au Brésil : accroissement de capacité pour 3 M€.

Le montant des intérêts capitalisés en application de la norme IAS 23 s'élève à 14 M€ sur l'exercice 2023.

Une dépréciation de l'actif d'une entité Russe a été constatée pour 18,9 M€ sur l'exercice 2023.

## Immobilisations corporelles au 31 décembre 2022

### 2022

En milliers €	Ter-rains	Const.	Instal-lations tech-niques	Autres immobilisa-tions corpo-relles	Im-mo-bilisa-tions en cours	Av. et ac/	Droits utiliza-tion	Total
<b>Valeur brute</b>								
A l'ouverture de l'ex-ercice	102 150	491 415	2 285 242	127 299	617 497	10 180	87 776	3 721 560
Variation de périmètre	1 249	7 146	12 765	408	-	-	-	21 568
Acquisitions / aug-mentations	4 877	9 786	32 412	6 340	348 208	193	21 436	423 252
Cessions	(577)	(544)	(59 042)	(12 64)	(52 74)	(2 062)	(51 197)	(73 960)
Autres mouvements	-	44 734	331 934	11 078	(389 313)	(5)	580	(992)
Ecart de conversion	2 001	9 993	55 392	3 783	9 103	53	2 350	82 675
<b>A la clôture de l'exercice</b>	<b>109 700</b>	<b>562 530</b>	<b>2 658 703</b>	<b>147 644</b>	<b>580 221</b>	<b>8 359</b>	<b>106 945</b>	<b>4 174 102</b>
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>								
A l'ouverture de l'ex-ercice	-	(202 169)	(1 170 528)	(74 089)	(1 555)	-	(39 061)	(1 487 401)
Variation de périmètre	-	(623)	(1 970)	(175)	-	-	-	(2 769)
Dotations	-	(21 617)	(194 119)	(10 613)	(30 404)	-	(17 559)	(274 311)
Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-	-	-
Cessions	-	168	35 598	1 073	-	-	4 988	41 827
Autres mouvements	-	-	178	100	-	-	(526)	(248)
Ecart de conversion	-	(4 444)	(29 226)	(2 105)	1 427	-	(1 487)	(35 835)
<b>A la clôture de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>(228 684)</b>	<b>(1 360 067)</b>	<b>(85 808)</b>	<b>(30 532)</b>	<b>-</b>	<b>(53 645)</b>	<b>(1 758 736)</b>
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>102 150</b>	<b>289 246</b>	<b>1 114 714</b>	<b>53 210</b>	<b>615 942</b>	<b>10 180</b>	<b>48 716</b>	<b>2 234 158</b>
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>109 700</b>	<b>333 846</b>	<b>1 298 636</b>	<b>61 836</b>	<b>549 689</b>	<b>8 359</b>	<b>53 300</b>	<b>2 415 365</b>

### 7.3. PARTICIPATIONS

Les actifs financiers non courants se composent de :

**2023**

<i>En milliers €</i>	Titres non consolidés	Autres titres immobilisés	Créances rattachées	Prêts	Dépôts et cautionnements	Autres	Total
<b>Valeur brute</b>							
A l'ouverture de l'exercice	56 426	141	7 974	3 355	3 710	543	72 149
Variation de périmètre	(1 303)	-	749	(5)	(32)	(0)	(591)
Acquisitions / augmentations	5 759	1	4 942	4 686	464	(181)	15 673
Cessions / remboursements	(17)	-	(985)	(838)	(389)	(11)	(2 239)
Autres mouvements	-	-	-	(98)	-	2 482	2 383
Ecart de conversion	122	(13)	0	(250)	(174)	(85)	(400)
<b>A la clôture de l'exercice</b>	<b>60 987</b>	<b>129</b>	<b>12 680</b>	<b>6 851</b>	<b>3 579</b>	<b>2 748</b>	<b>86 975</b>
<b>Provisions</b>							
A l'ouverture de l'exercice	-	-	(2 233)	(33)	-	(80)	(2 345)
Variation de périmètre			-	-	-	-	-
Ecart de conversion			-	-	-	5	5
(Dotations) / reprises			-	-	-	-	-
Pertes de valeur							-
Sorties / autres mouvements			78	-	-	-	78
<b>A la clôture de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(2 155)</b>	<b>(33)</b>	<b>-</b>	<b>(75)</b>	<b>(2 262)</b>
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>56 426</b>	<b>141</b>	<b>5 742</b>	<b>3 323</b>	<b>3 710</b>	<b>463</b>	<b>69 804</b>
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>60 987</b>	<b>129</b>	<b>10 525</b>	<b>6 818</b>	<b>3 579</b>	<b>2 673</b>	<b>84 713</b>

Les actifs financiers non courants se composent principalement des titres de participation des sociétés non consolidés (61 M€) comme détaillé à la note 6.4 – sociétés non consolidées.

## 2022

En milliers €	Titres non consolidés	Autres titres immobilisés	Créances rattachées	Prêts	Dépôts et cautionnements	Autres	Total
<b>Valeur brute</b>							
A l'ouverture de l'exercice	50 613	149	12 250	3 626	3 933	606	71 176
Variation de périmètre	(5 310)	-	(0)	-	-	(442)	(5 751)
Acquisitions / augmentations	10 713	1	1 394	1 380	64	535	14 088
Cessions / remboursements	-	-	(6 909)	(480)	(168)	(4)	(7 560)
Autres mouvements	320	-	1 238	(1 128)	0	(112)	318
Ecart de conversion	90	(10)	-	(43)	(119)	(40)	(122)
<b>A la clôture de l'exercice</b>	<b>56 426</b>	<b>141</b>	<b>7 974</b>	<b>3 355</b>	<b>3 710</b>	<b>543</b>	<b>72 149</b>
<b>Provisions</b>							
A l'ouverture de l'exercice	-	-	(8 659)	(46)	-	(79)	(8 784)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	(0)	(0)
(Dotations) / reprises	-	-	(278)	10	-	-	(269)
Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-	-
Sorties / autres mouvements	-	-	6 705	3	-	-	6 708
<b>A la clôture de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(2 233)</b>	<b>(33)</b>	<b>-</b>	<b>(80)</b>	<b>(2 345)</b>
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>50 613</b>	<b>149</b>	<b>3 592</b>	<b>3 580</b>	<b>3 933</b>	<b>526</b>	<b>62 393</b>
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>56 426</b>	<b>141</b>	<b>5 742</b>	<b>3 323</b>	<b>3 710</b>	<b>463</b>	<b>69 804</b>

### 7.4. AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non-courants se composent principalement des créances à long terme pour 16 M€ sur 2023 (18,2 M€ en 2022).

### 7.5. STOCKS ET EN-COURS

Conformément à la note 4.5 Stocks et en cours, les stocks de matières premières sont évalués au coût réel d'achat selon la méthode du premier entré, premier sorti, les autres stocks sont évalués au prix de revient ou à la valeur de marché si celle-ci est inférieure.

Les stocks en valeur au 31 décembre 2023 et 2022 se décomposent comme suit :

En milliers €	31/12/2023	31/12/2022
Matières premières	372 469	445 925
En-cours de production	21 547	19 376
Produits finis	371 128	399 041
Marchandises	121 706	155 685
<b>Total</b>	<b>886 850</b>	<b>1 020 027</b>

La diminution du poste provient d'une baisse du prix des matières premières et de l'activité sur l'exercice 2023.

## 7.6. CLIENTS ET CRÉANCES-DETTES RATTACHÉES À DES CONTRATS À LONG TERME

### 7.6.1 CLIENTS

En milliers €	31/12/2023	31/12/2022
Créances clients	813 624	871 141
Dépréciation	(33 803)	(24 917)
<b>Total</b>	<b>779 821</b>	<b>846 224</b>

La rubrique « clients » est essentiellement constituée de créances commerciales issues de l'activité du groupe.

La juste valeur des créances clients est équivalente à la valeur comptable compte tenu de leur échéance principalement à court terme (inférieure à 1 an).

La situation financière des clients est revue périodiquement, tous les risques de non-recouvrement liés à l'ancienneté des créances ou à la situation financière du client font l'objet de provisions. Le groupe n'a connu aucune difficulté significative de recouvrement de ses créances au cours de l'exercice.

### 7.6.2 CRÉANCES ET DETTES RATTACHÉES À DES CONTRATS À LONG TERME

Les contrats à long terme en cours de réalisation sont évalués et présentés conformément à la note 5.1.

En milliers €

31/12/2023

31/12/2022

Créances Clients	94 591	72 803
Dettes Fournisseurs	(33 536)	(33 966)
<b>Contrats à l'avancement en-cours, net</b>	<b>61 055</b>	<b>38 837</b>

## 7.7. ACTIFS FINANCIERS ET AUTRES CRÉANCES COURANTES

En milliers €

31/12/2023

31/12/2022

Fournisseurs, avances et remises à recevoir	46 255	41 005
Créances à facturer	10 002	10 362
Créances sociales	3 009	3 151
Créances fiscales	46 758	39 878
Créances de TVA	45 921	41 110
Produits à recevoir	-	-
Comptes-courants de filiales non consolidées	298	225
Créances sur gestion portefeuille clients	8 348	8 472
Subvention exploitation à recevoir	1 876	1 944
Charges constatées d'avance	17 850	17 538
Droits douane à recevoir	5 256	5 446
Actifs financiers	22 296	12 706
Garantie à 1ère demande	-	-
Autres	12 573	8 355
<b>Total</b>	<b>220 443</b>	<b>190 193</b>

Le poste Fournisseurs, avances et remises à recevoir enregistre une hausse sur 2023 de 5,2 M€ provenant des entités chinoises.

La hausse du poste Créances fiscales enregistre une hausse de 6,9 M€ essentiellement des entités françaises pour 4,3 M€ et des entités indiennes.

La hausse du poste Créances sur TVA provient principalement de l'augmentation du crédit de TVA en Chine (3,7 M€).

Le poste Droits de douane à recevoir, concerne notre filiale américaine, et correspond à des ristournes des droits liés aux importations de produits aux Etats Unis.

Le poste Actifs Financiers augmente de 9,6 M€ avec des dépôts et cautionnement qui augmente de 5 M€ en Inde et 3,5M€ sur la Chine

Les créances sur gestion de portefeuille clients incluent les retenues de garanties et réserves de dé-financement relatif à la mise en place, en France, d'un contrat d'affacturage en 2009 (cf. supra note 4.7).

## 7.8. TRÉSORERIE NETTE

La trésorerie nette gérée, qui inclut notamment les actifs financiers de gestion de trésorerie, s'analyse comme suit :

<i>En milliers €</i>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Valeurs mobilières de placement	3 079	1 315
Disponibilités en banques	440 672	309 559
<b>Trésorerie brute</b>	<b>443 750</b>	<b>310 874</b>
Solde créditeurs des banques	(24)	(44)
<b>Trésorerie nette</b>	<b>443 726</b>	<b>310 830</b>
<b>Actifs financiers de gestion de trésorerie</b>		
Titres cotés (*)	73 130	59 555
<b>Trésorerie nette gérée</b>	<b>516 856</b>	<b>370 385</b>

(\*) titres placés avec un horizon de gestion ne respectant pas les critères de qualification d'équivalents de trésorerie définis par la norme IAS 7.

Les titres de sociétés cotées et les valeurs mobilières de placement sont essentiellement composés de placements financiers évalués à leur valeur de marché au 31 décembre de l'exercice concerné.

## 7.9. CAPITAUX PROPRES

### COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Sur les années 2023 et 2022, il n'y a eu aucune modification du capital social n'a été réalisée.

Au 31 décembre 2023, le capital social s'élevait à 50,04 M€ et était composé de 4 549 000 actions d'une valeur nominale de 11 € par action. Le capital de SNF Group est détenu à hauteur de 58,29 % par la société HFP SAS.

### PRIMES ET RÉSERVES CONSOLIDÉES (AVANT AFFECTATION DES RÉSULTATS)

Les résultats non distribués incluent les réserves figurant au bilan du 31 décembre 2023 de SNF Group qui s'élèvent à 1 975,6 M€ contre 1 722,6 M€ au 31 décembre 2022.

### ACTIONS PROPRES

Le groupe ne possède pas d'actions propres.

## DIVIDENDES

SNF Group a procédé à la mise en paiement d'un dividende de 0,22 € par action au titre de l'exercice 2022 (AG du 26 juin 2023) soit 1 M€.

## POLITIQUE DE GESTION DES FONDS PROPRES

La société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social. Le Groupe n'a pas de politique de gestion spécifique en matière de capital. La société intègre pour le suivi de ses capitaux propres les mêmes éléments que ceux qui sont intégrés dans les capitaux propres consolidés.

## 7.10. INTÉRÊTS NON CONTRÔLANTS

La variation des intérêts non contrôlants dans les sociétés consolidées s'analyse comme suit :

<i>En milliers €</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
A l'ouverture de l'exercice	42 250	37 364
Part du résultat des filiales	8 099	9 829
Dividendes versés aux minoritaires	(5 372)	(3 965)
Variations de périmètre	3 294	289
Autres mouvements	(77)	(278)
Ecart de conversion	(2 575)	(990)
<b>Total</b>	<b>45 619</b>	<b>42 250</b>

Sur 2023, la variation des intérêts minoritaires provient principalement du résultat de ces entités, et de la variation des dividendes versés.

Sur 2022, la variation des intérêts minoritaires provient principalement du résultat de ces entités, et de la variation des écarts de conversion.

## 7.11. AUTRES PROVISIONS

Le détail des provisions s'établit comme suit :

<i>En milliers €</i>	<i>31/12/2023</i>		<i>31/12/2022</i>	
	<i>non courantes</i>	<i>courantes</i>	<i>non courantes</i>	<i>courantes</i>
Retraite et engagements assimilés	17 098	1 184	18 434	1 085
Litiges en cours		1 409		1 806
Risques clients filiales	4 291	386	4 349	66
Risques fiscaux	2 134		2 270	
Autres risques	856		910	
<b>Total</b>	<b>24 379</b>	<b>2 979</b>	<b>25 964</b>	<b>2 958</b>

Les provisions sont affectées en provisions courantes ou non-courantes en fonction de leur part respective à moins d'un an et à plus d'un an.

L'évolution de ces provisions (hors retraites et engagements assimilés) sur l'exercice s'analyse de la façon suivante :

<i>En milliers €</i>	01/01/2023	Dota- tion	Re- prises non uti- lisées	Utilisa- tions	Autres mouve- ments	31/12/2023
Litiges en cours	1 806	-	243	(562)	(77)	1 410
Autres risques	4 416	-	1 520	(1 062)	(197)	4 677
Risques clients filiales	2 270	-	(251)	-	115	2 134
Risques fiscaux	911	50	-	-	(106)	855
<b>Total</b>	<b>9 403</b>	<b>50</b>	<b>1 513</b>	<b>(1 624)</b>	<b>(265)</b>	<b>9 077</b>

### Litiges en cours

Certaines filiales font l'objet de litiges et de réclamation de la part des tiers. Les provisions correspondantes ont été estimées conformément au principe décrit dans la note 4.10.

Au 31 décembre 2023 ce poste inclut :

<i>En milliers €</i>	31/12/2023		31/12/2022	
	Courant	Non cou- rant	Courant	Non courant
Risques destruction déchets	-		34	
Litiges et risques/administrations locales		2 134		2 270
Litiges et risques/commerciaux	386	4 291	66	4 349
Litiges et risques/personnel	243		528	
Autres litiges et risques	1 166	856	1 244	911
<b>Total</b>	<b>1 795</b>	<b>7 282</b>	<b>1 873</b>	<b>7 530</b>

Les risques commerciaux concernent des provisions sur les pertes à terminaison relatives aux contrats à l'avancement.

## 7.12. AVANTAGES AU PERSONNEL ET ASSIMILÉS

### 7.12.1 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

#### HYPOTHÈSES RETENUES

Les engagements de retraite et assimilés, provisionnés conformément à la note 4.11 concernent essentiellement la France, et les Etats-Unis.

Ces engagements sont déterminés par des actuaires en utilisant un certain nombre d'hypothèses, qui sont revues annuellement.

Hypothèses retenues	France		Etats Unis	
	2023	2022	2023	2022
Hypothèses économiques				
Taux de croissance des salaires *	1,8 % à 3,5 %	1,8 % à 3,5 %	2,98% à 6,20%	2,98% à 6,20%
Taux d'actualisation	3,20%	3,75%	5,00%	5,15%
Taux de rendement attendu des actifs	3,20%	3,75%	5,00%	5,15%
Durée moyenne résiduelle d'activité	21,9 ans	20,3 ans	16 ans	14 ans
Taux de charges sociales	39 à 50%	40 à 50%		
Hypothèses démographiques				
Âge de départ en retraite	62 à 64 ans	60 à 62 ans	65 ans	65 ans
Mobilité du personnel *	0,9 % à 5 %	0,9 % à 5 %	2,94% à 17%	3 % à 17 %
Tables de mortalité	TGH & TGF 05 INSEE H / F 2018 - 2020	TGH & TGF 05	PRI-2012	PRI-2012

\* Les taux indiqués dépendent de l'âge et de la catégorie socio professionnelle

Le taux de rendement des actifs correspond au taux d'actualisation de l'engagement, conformément à la norme IAS 19 révisée

#### INFORMATIONS SUR LES ACTIFS FINANCIERS ET CHARGES COMPTABILISÉES

L'engagement et la charge comptabilisée se décomposent comme suit :

31/12/2023

En milliers €	France	Etats Unis	Autres pays	Total
Valeur actualisée des engagements	(15 815)	(55 839)	(2 728)	(74 383)
Valeur actuelle des fonds	1 796	57 651		59 448
<b>ENGAGEMENT SOUS CAPITALISE</b>	<b>(14 019)</b>	<b>1 812</b>	<b>(2 728)</b>	<b>(14 935)</b>

31/12/2022

En milliers €	France	Etats Unis	Autres pays	Total
Valeur actualisée des engagements	(15 363)	(90 784)	(2 539)	(108 687)
Valeur actuelle des fonds	1 689	88 614		90 303
<b>ENGAGEMENT SOUS CAPITALISE</b>	<b>(13 674)</b>	<b>(2 171)</b>	<b>(2 539)</b>	<b>(18 384)</b>

L'évolution détaillée de la situation financière des régimes au 31 décembre 2023 est la suivante :  
La hausse des taux d'intérêts provoque une forte variation des écarts actuariels.

31/12/2023

En milliers €	France	Etats Unis	Autres pays	Total
<b>Valeur actualisée des engagements</b>				
Solde au début de l'exercice	(15 363)	(90 784)	(2 539)	(108 687)
Coût des services rendus	(624)	(2 205)	28	(2 801)
Coût financier	(517)	(4 525)		(5 043)
Coût des services passés				-
Prestations servies	571	2 839		3 410
Ecarts actuariels	(843)	1 425		582
Autres (*)	961	34 944		35 905
Ecart de conversion		2 468	(217)	2 251
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>(15 815)</b>	<b>(55 839)</b>	<b>(2 728)</b>	<b>(74 382)</b>
<b>Valeur actuelle des fonds</b>				
Solde au début de l'exercice	1 689	88 614		90 303
Rendement du fonds	69	4 340		4 410
Cotisations employeur	358	3 007		3 366
Prestations servies	(356)	(2 839)		(3 195)
Ecarts actuariels	35	1 949		1 984
Autres (*)		(34 944)		
Ecart de conversion et autres		(2 476)		(2 476)
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 796</b>	<b>57 651</b>	<b>-</b>	<b>94 391</b>

(\*) Autres :

Pour la France, il s'agit de l'impact suite aux à la réforme des retraites en France, votée loi du 15 avril 2023,  
Pour les Etats-Unis, il s'agit de contrats cédés à un établissement extérieurs pour des salariés déjà partis (en retraite ou de SNF Group)

L'évolution détaillée de la situation financière des régimes au 31 décembre 2022 était la suivante :

31/12/2022

<i>En milliers €</i>	France	Etats Unis	Autres pays	Total
<b>Valeur actualisée des engagements</b>				
Solde au début de l'exercice	(18 721)	(116 537)	(2 514)	(137 772)
Coût des services rendus	(1 253)	(3 519)	10	(4 763)
Coût financier	(224)	(3 524)		(3 749)
Coût des services passés				-
Prestations servies	1 241	2 692		3 932
Ecart actuariels	3 595	37 714		41 309
Ecart de conversion		(7 609)	(35)	(7 644)
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>(15 363)</b>	<b>(90 784)</b>	<b>(2 539)</b>	<b>(108 687)</b>
<b>Valeur actuelle des fonds</b>				
Solde au début de l'exercice	2 010	95 214	-	97 224
Rendement du fonds	24	2 778		2 802
Cotisations employeur	261	5 454		5 715
Prestations servies	(576)	(2 692)		(3 268)
Ecart actuariels	(30)	(18 183)		(18 213)
Ecart de conversion et autres		6 043		6 043
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 689</b>	<b>88 614</b>	<b>-</b>	<b>90 303</b>

Aux Etats Unis, les engagements 2023 de retraite sont couverts en partie par des fonds externalisés dont la valeur actuelle s'élève à 57,7 M€. Ces fonds de placement se décomposent de la manière suivante :

- Obligations : 0 %
- Actions : 54 %
- Immobilier : 46 %

Aux Etats Unis, les engagements 2022 de retraite sont couverts en partie par des fonds externalisés dont la valeur actuelle s'élève à 88,6 M€. Ces fonds de placement se décomposent de la manière suivante :

- Obligations : 0 %
- Actions : 43 %
- Immobilier : 57 %

L'incidence de l'évolution des régimes sur les états financiers est la suivante :

## BILAN

2023

En milliers €	2023			
	France	Etats Unis	Autres pays	Total
<b>Solde de l'exercice précédent</b>	<b>( 13 674)</b>	<b>( 2 170)</b>	<b>( 2 538)</b>	<b>( 18 382)</b>
Charges de l'exercice	( 1 072)	( 2 390)	28	( 3 434)
Prestations servies nettes des remboursements du fonds	215			215
Cotisations payées au régime	358	3 007		3 366
Ecart actuariels	( 808)	3 374		2 566
Autres (*)	961			
Reclassement				
<b>Ecart de conversion et autres</b>		<b>( 8)</b>	<b>( 217)</b>	<b>( 225)</b>
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>( 14 019)</b>	<b>1 812</b>	<b>( 2 727)</b>	<b>( 15 895)</b>

(\*) Autres :

Pour la France, il s'agit de l'impact suite aux à la réforme des retraites en France, votée loi du 15 avril 2023,

2022

En milliers €	2022			
	France	Etats Unis	Autres pays	Total
<b>Solde de l'exercice précédent</b>	<b>( 16 712)</b>	<b>( 21 323)</b>	<b>( 2 513)</b>	<b>( 40 548)</b>
Charges de l'exercice	( 1 455)	( 4 265)	10	( 5 710)
Prestations servies nettes des remboursements du fonds	667			667
Cotisations payées au régime	261	5 454		5 714
Ecart actuariels	3 566	19 531		23 096
Reclassement				
Ecart de conversion et autres		( 1 567)	( 35)	( 1 602)
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>( 13 674)</b>	<b>( 2 170)</b>	<b>( 2 539)</b>	<b>( 18 383)</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT

	2023			
<i>En milliers €</i>	France	Etats Unis	Autres pays	Total
Coût annuel des services rendus	( 338)	2 205	( 28)	1 839
Frais financiers sur engagement	517	4 525		5 043
Produits financiers sur fonds investis	( 69)	( 4 340)		( 4 410)
<b>Coût de la période (en résultat opérationnel)</b>	<b>110</b>	<b>2 390</b>	<b>( 28)</b>	<b>2 472</b>

	2022			
<i>En milliers €</i>	France	Etats Unis	Autres pays	Total
Coût annuel des services rendus	1 253	3 519	( 10)	4 763
Frais financiers sur engagement	224	3 524		3 749
Produits financiers sur fonds investis	( 24)	( 2 778)		( 2 802)
<b>Coût de la période (en résultat opérationnel)</b>	<b>1 453</b>	<b>4 265</b>	<b>( 10)</b>	<b>5 709</b>

### 7.12.2 AUTRES AVANTAGES À LONG TERME

Le montant des engagements au titre des médailles du travail en France est de 1,4 M€ au 31 décembre 2023, ces engagements font l'objet d'une étude actuarielle.

Le taux d'actualisation retenu en 2023 est de 3,20 % contre 3,75 % en 2022.

### 7.12.3 ANALYSE DE LA SENSIBILITÉ DES ENGAGEMENTS

En France les tests de sensibilité avec un taux d'actualisation de 3.45% et 2.95% conduisent à une variation des IFC (+/-3%) et engagements retraite (+/-1,5%) de +/- 0.4M€.

Aux Etats Unis, l'utilisation d'un taux d'actualisation de 4,75 % aurait entraîné une augmentation de l'engagement d'environ 2,5 M€ et, l'utilisation d'un taux d'actualisation de 5,25 % une diminution de 2,4 M€

## 7.13. DETTES FINANCIÈRES

Le Groupe a procédé, en septembre 2021, à une restructuration de sa dette en dollars afin de profiter de conditions de marché favorables et d'étendre la maturité de sa dette.

Les placements obligataires de type High yield de 500 M\$ émis en 2013 et 2017 ont été restructurés comme suit le 20 septembre 2021 :

	High yield 2013 & 2017	High yield 2021	High yield 2021
Valeur nominale (en \$)	500	350	350
Échéance	2025	2027	2030
Taux intérêt	4,875%	3,125%	3,375%

### 7.13.1 ENDETTEMENT FINANCIER BRUT AU 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

En milliers €	31/12/2023	31/12/2022
Emprunt obligataire	1 328 565	1 347 826
Dettes bancaires	399 150	456 727
Dettes relative aux locations	50 552	41 241
Autres dettes financières	5 321	4 510
Participation des salariés	272	-
<b>Dettes financières non courantes</b>	<b>1 783 859</b>	<b>1 850 304</b>
Dettes bancaires	67 544	41 231
Participation des salariés	439	456
Autres dettes financières	487	542
Dettes relatives aux locations	15 126	14 576
<b>Dettes financières courantes</b>	<b>83 596</b>	<b>56 806</b>
<b>Endettement financier brut</b>	<b>1 867 455</b>	<b>1 907 109</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie bruts	(516 880)	(370 429)
<b>Endettement financier net</b>	<b>1 350 574</b>	<b>1 536 681</b>

Les emprunts sont comptabilisés initialement à la juste valeur nette des frais d'émission de dettes directement attachables. Les emprunts sont ensuite évalués au coût amorti. Le calcul du TIE prend en compte les paiements d'intérêts et l'amortissement des coûts d'émission de la dette. Les frais d'émission d'emprunts sont amortis en charges financières sur la durée de vie de l'emprunt via la méthode du TIE.

SNF GROUP a procédé en Juin 2023 à une restructuration de son crédit renouvelable. Il dispose d'une ligne de crédit renouvelable de 750 M€ dont l'échéance est juin 2028, avec deux options d'extension possibles d'un an chacune.

Le montant mobilisé au 31 décembre 2023 s'élève à 158 M€ (48 M€ au 31 décembre 2022).

L'échéancier des emprunts et de la dette financière s'analyse de la façon suivante :

En milliers €	31/12/2023	31/12/2022
moins d'1 an	83 596	56 806
1 à 2 ans	25 291	126 417
2 à 3 ans	588 413	55 529
3 à 4 ans	319 337	633 263
4 à 5 ans	163 317	329 905
plus de 5 an	687 501	705 190
<b>Total</b>	<b>1 867 455</b>	<b>1 907 109</b>

La ligne de crédit syndiqué est établie au bénéfice de SNF Group. Cette ligne comporte une clause de pari passu avec les autres dettes obligataires.

Les taux d'intérêt applicables aux sommes empruntées correspondant au taux de référence, selon la devise de l'emprunt, augmenté d'une marge variable.

### **7.13.2 COVENANT**

Le maintien de la ligne de crédit renouvelable est subordonné au respect d'un ratio financier testé à chaque période de 12 mois s'achevant le premier semestre de chaque exercice ou à la date de clôture dudit exercice.

Ce ratio correspond à l'endettement financier net consolidé divisé par l'EBITDA consolidé. Les définitions de l'endettement net consolidé et de l'EBITDA consolidé sont indiquées dans la convention de crédit signée en juin 2023.

Le Groupe s'engage, avec la convention du 27 juin 2023 à ce que, à chaque période de test le ratio d'endettement financier soit inférieur ou égal à 4,00.

La marge applicable aux crédits est ajustable en fonction du ratio d'endettement financier calculé pour l'exercice couvert par les comptes consolidés annuels ou la période s'achevant au 30 juin de chaque année couverte par les comptes semestriels.

Le covenant a été respecté en 2023 et 2022.

Les dettes financières courantes comprennent :

En milliers €	31/12/2023	31/12/2022
Autres emprunts	60 006	33 283
Dette relative aux locations	15 126	14 576
Comptes-courants	487	542
Concours bancaires	24	44
Intérêts courus sur emprunts	7 514	7 904
Participation des salariés	439	456
<b>Dettes financières courantes</b>	<b>83 596</b>	<b>56 806</b>

Le poste « Autres emprunts » provient du financement du besoin en fonds de roulement des filiales

Chinoise et Japonaise, et des emprunts dédiés au financement de biens immobilier et mobilier des filiales Anglaise, Américaine et Allemande.

Les caractéristiques des emprunts sont :

2023

<i>En milliers €</i>	<b>Solde au bilan</b>	<b>Monnaie d'émission</b>	<b>Échéance</b>	<b>Taux effectif</b>
<b>NON COURANTS</b>				
Participation des salariés	272	EUR		Fixe
Dettes de location	50 552		2023 à 2027	Variable
Comptes-courants	5 235	EUR/GBP		Variable
Emprunt obligataire	1 328 565	EUR/USD	2026, 2027, 2029 et 2030	2% et 3,375 %
Emprunt France	398 876	EUR/USD	2023 à 2028	Fixe & variable
Emprunts Etats Unis	273	USD	2023	Variable SOFR
Emprunts Etranger autres	0	EUR		Variable
<b>TOTAL NON COURANTS</b>	<b>1 783 772</b>			
<b>COURANTS</b>				
Participation des salariés	439	EUR/MXN	2023	Fixe
Dettes de location	15 126		2023	Variable Euribor
Dettes bancaires	11 822		2023	Variable
Emprunt Etats Unis	55 110	USD	2023	Variable SOFR
Comptes-courants	487	EUR/GBP	2023	Variable
Emprunt France	700	EUR/USD	2023	Fixe & variable
Emprunts Etranger autres			2023	Variable
<b>TOTAL COURANTS</b>	<b>83 682</b>			

### 7.13.3 ENDETTEMENT FINANCIER NET

<i>En milliers €</i>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Dettes financières non courantes	1 783 859	1 850 304
Dettes financières courantes	83 596	56 806
<b>Endettement financier brut</b>	<b>1 867 455</b>	<b>1 907 109</b>
Trésorerie brute gérée	(516 880)	(370 429)
Instruments dérivés		
<b>Endettement financier net</b>	<b>1 350 574</b>	<b>1 536 681</b>

L'endettement financier net comprend l'ensemble des dettes financières courantes et non cou-

rantes diminuées de la trésorerie et équivalents de trésorerie qui ont une échéance inférieure à un an et sont cessibles facilement.

#### 7.13.4 DETTES RELATIVES AUX CONTRATS DE LOCATION (IFRS 16)

Au 31 Décembre 2023, les dettes relatives aux contrats de location s'élèvent à 65,7 M€, dont 44,2 M€ à plus d'un an et 21 M€ à moins d'un an.

Les variations sur l'année se décompose comme décrit dans le tableau suivant :

<i>En milliers €</i>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
<b>Dettes relatives aux contrats de locations à l'ouverture</b>	<b>55 817</b>	<b>50 813</b>
Nouvelles dettes de location	16 147	14 501
Entrée de périmètres	2 097	(0)
Remboursement de dettes de locations	(6 971)	(10 429)
Résiliation de contrats de location		
Autres variations	-	-
Impact change	(1 413)	932
<b>Dettes relatives aux contrats de locations à la clôture</b>	<b>65 677</b>	<b>55 817</b>

Les échéances se décomposent comme suit :

<i>En milliers €</i>	<b>Dettes de location Courantes et non courantes</b>	<b>&lt; 1an</b>	<b>entre 1 et 2 ans</b>	<b>entre 2 et 5 ans</b>	<b>&gt; 5ans</b>
Dettes de locations d'actifs immobiliers	12 212	311	323	1 048	10 529
Dettes de location d'actifs mobiliers	53 465	21 131	8 298	14 248	9 789
<b>31/12/2023</b>	<b>65 677</b>	<b>21 442</b>	<b>8 621</b>	<b>15 296</b>	<b>20 318</b>

#### 7.13.5 COÛT MOYEN DE LA DETTE

Le coût moyen de la dette avant impôts, est de 3,07 % pour l'exercice 2023.

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Coût moyen de la dette</b>	<b>3,07%</b>	<b>2.75 %</b>

Il a été déterminé en se basant sur le tirage moyen annuel des lignes de crédit et en pondérant le coût financier brut (amortissement des frais d'émission emprunts inclus) afférent à chaque type de dette.

#### 7.14. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS

Les fournisseurs et autres passifs se décomposent de la manière suivante :

En milliers €	31/12/2023		31/12/2022	
	Non courant	Courant	Non courant	Courant
Dettes exploitation	2 481	467 534	2 686	584 576
Fournisseurs d'immobilisations	2 793	52 108	0	49 191
Dettes fiscales et sociales	-	123 105	-	94 244
Autres dettes	18 081	70 549	27 374	70 916
<b>TOTAL</b>	<b>23 355</b>	<b>713 295</b>	<b>30 060</b>	<b>798 927</b>

La diminution de ces différents postes résulte principalement de la baisse d'activité du prix des matières premières et de l'activité sur 2023.

## 7.15. VALEUR COMPTABLE ET JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

### 7.15.1 INSTRUMENTS FINANCIERS

La valeur comptable au bilan des actifs et passifs financiers par catégorie comptable définie selon la norme IFRS 9 est la suivante :

En milliers €	31/12/2023		
	Valeur au bilan	Actifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat	Actif-Passif financiers au coût amorti
<b>ACTIFS</b>			
Instrument de capitaux propres	60 987	60 987	
Autres actifs financiers	23 749		23 749
Prêts et créances financières	22 273		22 273
Comptes-courants	6 736		6 736
Créances clients	779 821		779 821
Trésorerie et équivalents de trésorerie	516 880	516 880	
<b>TOTAL</b>	<b>1 410 446</b>	<b>577 868</b>	<b>832 578</b>
<b>PASSIF</b>			
Emprunts obligataires	1 328 565		1 328 565
Autres emprunts bancaires	466 648		466 648
Emprunts liés aux contrats de location financement	65 677		65 677
Comptes-courants	5 721		5 721
Autres dettes financières	439		439
Découverts bancaires	24		24
Dettes fournisseurs	522 123		522 123
<b>TOTAL</b>	<b>2 389 197</b>	<b>-</b>	<b>2 389 197</b>

La juste valeur des emprunts obligataires de type « high yield » souscrits par le Groupe, pour un montant de 1333,5 M€ (700 M€ plus 700 M\$ soit 633 M€), s'élève à 1 356.3 M€ au 31 décembre 2022. Les obligations sont cotées 96,3 % et, 91,6 % de leur nominal pour l'emprunt émis en euro, 91,9% et 86,4 % pour l'emprunt émis en dollars.

31/12/2022

<i>En milliers €</i>	Valeur au bilan	Actifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat	Actif-Passif financiers au coût amorti
<b>ACTIFS</b>			
Instruments de capitaux propres	56 426	56 426	
Autres actifs financiers	12 062		12 062
Prêts et créances financières	14 023		14 023
Comptes-courants	1 450		1 450
Créances clients	846 224		846 224
Trésorerie et équivalents de trésorerie	370 429	370 429	
<b>TOTAL</b>	<b>1 300 613</b>	<b>426 854</b>	<b>873 759</b>
<b>PASSIF</b>			
Emprunts obligataires	1 347 826		1 347 826
Autres emprunts bancaires	497 914		497 914
Emprunts liés aux contrats de location financement	55 817		55 817
Comptes-courants	5 052		5 052
Autres dettes financières	456		456
Découverts bancaires	44		44
Dettes fournisseurs	636 453		636 453
<b>TOTAL</b>	<b>2 543 562</b>	<b>-</b>	<b>2 543 562</b>

La juste valeur des créances clients et des autres créances courantes (actifs détenus jusqu'à l'échéance) est équivalente à leur valeur comptable compte tenu de leur échéance à court terme.

Les actifs financiers non courants comprennent essentiellement des titres de participations non consolidés, certaines créances afférentes ainsi que des créances dont l'échéance est supérieure à un an. Ils sont maintenus au bilan à leur coût d'acquisition que le groupe estime représenter leur juste valeur, en l'absence d'un marché actif.

Les emprunts et dettes financières en l'absence de prix coté sur un marché actif, sont évalués à partir des flux de trésorerie futurs, emprunt par emprunt, en actualisant ces flux à la date de clôture sur la base du taux observé sur le marché à la clôture pour des types d'emprunts similaires.

## 7.15.2 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de gestion des risques financiers est présentée en note 7.15.

Au 31 décembre 2023, le Groupe dispose essentiellement de titres de sociétés cotées (73 M€).

## 7.15.3 JUSTE-VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Une évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Groupe est effectuée dans la mesure où les données des marchés financiers permettent une estimation pertinente de leur valeur vénale dans une optique non liquidative.

Afin de déterminer la juste valeur des instruments financiers, le Groupe utilise la hiérarchie de juste valeur suivante selon les méthodes de valorisation :

- Niveau 1 : juste valeur évaluée par référence à des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs et passifs identiques
- Niveau 2 : juste valeur évaluée par référence à des prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix)
- Niveau 3 : juste valeur évaluée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

Le tableau, ci-dessous, présente pour les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur la répartition de leur juste valeur entre les trois niveaux hiérarchiques :

### 31 décembre 2023

<i>En milliers d'€</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres de participation		60 987		60 987
Trésorerie et équivalents de trésorerie	516 880			516 880
Dérivés passif		-		-

### 31 décembre 2022

<i>En milliers d'€</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres de participation		56 426		56 426
Trésorerie et équivalents de trésorerie	370 429			370 429
Dérivés passif		-		-

## 7.16. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La gestion des risques de crédit, de liquidité et de marché est centralisée et suivie par la Direction Financière. En fonction de l'évolution des différentes expositions du Groupe, des arbitrages sont effectués afin de minimiser ces risques.

### 7.16.1 RISQUE DE CRÉDIT

Dans le cadre de ses activités de gestion de trésorerie, le Groupe est exposé au risque de crédit. Les opérations de marché sont réalisées dans la limite des autorisations fixées par la Direction Financière pour chaque contrepartie. Pour le Groupe, les contreparties sur les instruments financiers sont :

- pour les créances commerciales, des débiteurs (constitués principalement de créances de coopération commerciale avec les fournisseurs) pour lesquels le Groupe dispose au passif de dettes commerciales au moins équivalentes ;
- pour les disponibilités et équivalents de trésorerie, des banques ou des institutions de premier plan toutes dotées d'une excellente notation par les agences de rating.

Les créances clients sont dépréciées individuellement si la probabilité de ne pas les recouvrer totalement ou partiellement est importante.

Balance âgée des créances clients

En milliers €	31/12/2023		31/12/2022	
Non échus	540 024		573 204	
Echus dont :	292 403		318 956	
- depuis moins de 30 jours		129 350		159 528
- depuis 30 à 120 jours		114 890		108 666
- depuis plus de 120 jours		48 163		50 761
Provisions	(36 577)		(27 708)	
<b>TOTAL</b>	<b>795 849</b>	<b>292 403</b>	<b>864 452</b>	<b>318 956</b>

### 7.16.2 RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le Groupe SNF Group dispose de lignes de crédit de court et moyen terme (voir note 7.13) auprès de banques de premier plan, qui lui permettent de garantir une flexibilité de ses sources de financement. En s'appuyant sur un outil d'analyse interne, la Direction Financière a pour mission de maintenir une liquidité suffisante à tout moment, en gérant la trésorerie du Groupe et en assurant des financements sécurisés par leur durée et leurs conditions juridiques.

Au 31 décembre 2023, les lignes de crédit ont été mobilisées pour un montant de 1 867 M€ sur un droit de tirage de 2 459 M€.

Au 31 décembre 2023, les flux contractuels (principal et intérêts) non actualisés sur l'encours des passifs financiers par date de maturité sont les suivants :

**31 décembre  
2023**

<i>En milliers €</i>	2024	2025	2026	2027	2028	> 5 ans	Total	Valeur au bilan
Instruments financiers dérivés							-	-
Fournisseurs et autres créanciers							-	-
Tirage sur facilités de crédit	62 154	16 669	581 673	314 549	159 549	667 183	1 801 778	1 801 778
Location financement à taux variable	21 442	8 621	6 740	4 788	3 769	20 318	65 677	65 677
Autres emprunts	-						-	-
Autres dettes								
Autres passifs financiers								
<b>TOTAL</b>	<b>83 596</b>	<b>25 291</b>	<b>588 413</b>	<b>319 337</b>	<b>163 317</b>	<b>687 501</b>	<b>1 867 455</b>	<b>1 867 455</b>

**au 31 décembre 2022**

<i>En milliers €</i>	2023	2024	2025	2026	2027	> 5 ans	Total	Valeur au bilan
Instruments financiers dérivés							-	-
Fournisseurs et autres créanciers							-	-
Tirage sur facilités de crédit	42 229	115 692	48 596	629 022	326 827	688 927	1 851 292	1 851 292
Location financement à taux variable	14 576	10 725	6 932	4 242	3 078	16 263	55 817	55 817
Autres emprunts	-						-	-
Autres dettes								
Autres passifs financiers								
<b>TOTAL</b>	<b>56 806</b>	<b>126 417</b>	<b>55 529</b>	<b>633 263</b>	<b>329 905</b>	<b>705 190</b>	<b>1 907 109</b>	<b>1 907 109</b>

### **7.16.3 RISQUES DE MARCHÉ**

Dans le cadre de son activité, le Groupe peut être plus ou moins exposé aux risques de change, de taux d'intérêt. La politique de gestion de ces risques est décrite ci-après.

## A) RISQUE DE CHANGE

Une part prépondérante des ventes du groupe est réalisée dans des monnaies autres que l'Euro, en particulier le dollar américain, la livre britannique, le réal brésilien, le yen japonais, le won coréen, ou encore le Yuan renminbi chinois. Ces ventes en devises sont réalisées principalement par les filiales du groupe dans leur monnaie fonctionnelle, ne générant pas de risque de change transactionnel à leur niveau.

Les principales sources de change transactionnel du groupe sont donc liées aux flux de facturation entre les sociétés du groupe lorsqu'elles facturent ou achètent des produits ou services dans une devise autre que leur devise fonctionnelle :

- aux flux d'exportation des filiales de production localisées en zone euro, dollar, ou Yuan renminbi et exportant dans leur devise de fonctionnement ou en dollar américain, et non dans la monnaie locale des filiales de commercialisation.
- Aux flux d'importation de marchandises auprès de fournisseurs hors groupe, qui nous facturent en dollar américain.

Le tableau ci-dessous récapitule la sensibilité du compte de résultat consolidé du Groupe à une variation de plus ou moins 10 % des parités de change par rapport à l'euro, liée à la conversion des filiales libellées en devises étrangères.

En milliers €	Contribution aux comptes consolidés					Sensibilité à une variation des principales devises face à l'euro	
	EUR	USD	CNY	AUTRES	TOTAL	+ 10 %	- 10 %
Chiffre d'affaires	2 211 153	808 446	549 898	949 442	4 518 938	362 302	(362 302)
EBITDA	425 280	166 117	158 746	151 677	901 820	70 204	(70 204)
Résultat d'exploitation	266 235	106 888	132 602	112 065	617 791	48 821	(48 821)

Le bilan du Groupe est sensible aux variations de change du fait de sa présence internationale. Une variation de l'euro affecte la conversion dans le bilan consolidé des actifs de filiales libellés en devises étrangères.

Le tableau ci-dessous récapitule la sensibilité des principaux comptes de bilan du Groupe à une variation de plus ou moins 10 % des parités de change par rapport à l'euro.

En milliers €	Contribution aux comptes consolidés						Sensibilité à une variation des principales devises face à l'euro	
	USD	EUR	CNY	JPY	Autres	Total	+ 10 %	- 10 %
Dettes financières brutes	742 947	1 104 648	9 319	2 681	7 860	1 867 455	76 281	(76 281)
Créances commerciales	272 042	151 214	174 346	18 177	164 042	779 821	59 386	(59 386)
Dettes commerciales	236 047	99 026	81 046	5 363	46 052	467 534	43 324	(43 324)

## B) RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La politique suivie par SNF Group en matière de gestion des risques de taux répond au triple objectif de

sécurité, de liquidité et de rentabilité. La gestion du risque de taux est centralisée et suivie périodiquement par la direction financière.

Dans le cadre de son activité financière, SNF Group peut avoir recours, sur la base d'une analyse des différentes expositions aux risques de marché de taux, à des instruments financiers avec pour objectif de réduire ces expositions et d'optimiser son coût de financement. De tels instruments de couverture n'ont pas été mis en place

Détail des engagements faisant l'objet d'un risque de taux

en k€	Lignes de crédit	Crédits-bails immobiliers
2024	55 108	0
2025	13 575	0
2026		0
2027		0
2028 et +	158 000	
<b>Taux</b>	<b>Euribor/SOFR</b>	
<b>Couverture</b>	<b>non</b>	

### Analyse de la dette brute par nature de taux

Au 31 décembre 2023, la dette brute du Groupe est indexée pour 87 % à taux fixe portant essentiellement sur les emprunts obligataires de 1 333 M€ et 13 % à taux variable.

### Analyse de sensibilité : risque de taux d'intérêt

L'analyse de la sensibilité a été établie sur la base de la situation de la dette financière nette libellée en taux variable à la date de clôture, aucun instrument financier n'étant utilisé à cette date. Pour le risque de taux d'intérêt, la sensibilité correspond à une variation instantanée de la courbe de taux de +1 et -1% par rapport aux taux d'intérêts en vigueur à la date de clôture.

Au 31 décembre 2023, l'impact d'une hausse instantanée des taux d'intérêts de 1% sur l'ensemble des courbes de taux augmenterait de 7 M€ le coût financier net du Groupe. L'impact négatif sur le résultat net, en tenant compte du taux réel d'imposition serait de 5,3 M€.

Au 31 décembre 2023, l'impact d'une baisse instantanée des taux d'intérêts de 1% sur l'ensemble des courbes de taux diminuerait de 7 M€ le coût financier net du Groupe. L'impact positif sur le résultat net serait de 5,3 M€.

## NOTE 8 - NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

### 8.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Par nature

<i>En milliers €</i>		<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
Ventes	(1)	4 447 927	4 845 431
Prestations de services		71 011	65 491
<b>TOTAL</b>		<b>4 518 938</b>	<b>4 910 922</b>

(1) Le chiffre d'affaires réalisés sur les contrats à l'avancement s'élève respectivement à 46 M€ et 32 M€ pour les exercices 2023 et 2022.

Par zone géographique

<i>En milliers €</i>		<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
France		117 077	127 853
Europe		757 947	839 052
Amérique		2 261 351	2 397 300
Asie		1 283 058	1 439 178
Autres pays		99 505	107 540
<b>TOTAL</b>		<b>4 518 938</b>	<b>4 910 922</b>

### 8.2. FRAIS OPÉRATIONNELS

<i>En milliers €</i>		<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
Coût des ventes		(3 538 318)	(4 053 124)
Frais commerciaux		(175 003)	(147 724)
Frais de recherche et développement		(62 720)	(59 059)
Frais administratifs et généraux		(125 107)	(113 809)
<b>TOTAL</b>		<b>(3 901 147)</b>	<b>(4 373 716)</b>

### 8.3. CHARGES DE PERSONNEL

Composition des charges de personnel

<i>En milliers d'€</i>	31/12/2023	31/12/2022
Salaires et traitements (hors personnel temporaire)	(390 994)	(346 950)
Charges sociales	(117 694)	(109 966)
Intéressement et participation des salariés	(5 027)	(540)
<b>Total frais de personnel</b>	<b>(513 715)</b>	<b>(457 456)</b>

Effectif à la clôture par catégorie de personnel

Les effectifs par catégorie de personnel des entités consolidées sont :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Cadres et cadres dirigeants	904	816
Techniciens et agents de maîtrise	1 295	1 202
Employés	1 725	1 512
Ouvriers	3 975	3 724
<b>TOTAL</b>	<b>7 899</b>	<b>7 254</b>

### 8.4. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Les amortissements et provisions inclus dans le résultat opérationnel concernent les fonctions suivantes :

<i>En milliers d'€</i>	31/12/2023		31/12/2022	
	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions
Frais de développement	(9 069)	52	(9 681)	(57)
Coût de production	(252 587)	(5 648)	(239 962)	(3 697)
Marketing	(4 742)	(3 305)	(4 536)	1 008
Frais généraux	(9 877)	1 145	(8 954)	243
<b>Total</b>	<b>(276 274)</b>	<b>(7 755)</b>	<b>(263 133)</b>	<b>(2 503)</b>

## 8.5. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON-COURANTS

<i>En milliers €</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
Litiges fiscaux		-
Litiges commerciaux	(9 916)	(12 250)
Coûts de rationalisation des structures et de réorganisation de nos activités	(5 282)	(31 580)
Dépréciation d'actifs	(23 102)	(27 870)
Autres charges et produits	(25 436)	(17 356)
<b>TOTAL</b>	<b>(63 735)</b>	<b>(89 056)</b>

### LITIGES FISCAUX

En 2023 et 2022, aucun litige fiscal n'a été inscrit en autres charges opérationnelles non-courants.

### LITIGES COMMERCIAUX

Ce poste comprend 9 M€ de dépréciation de certaines créances clients principalement situées dans des économies hyperinflationnistes.

### COÛTS DE RATIONALISATION DES STRUCTURES ET DE RÉORGANISATION DE NOS ACTIVITÉS

En 2023, ces frais sont constitués 5 M€ de dépréciations à la suite de l'arrêt de nos activités Xanthates

### DÉPRÉCIATION D'ACTIFS

Il est constitué de 23 M€ de dépréciation d'actifs du projet de construction de l'usine à Saratov en Russie, pour tenir compte du contexte géopolitique.

Il faut noter que les charges opérationnelles non-courantes liées aux litiges commerciaux, coûts de rationalisation des structures et dépréciation des actifs (cf paragraphes ci-dessus) n'ont pas eu d'impact cash.

### AUTRES CHARGES ET PRODUITS

Ce poste comprend les autres produits ou charges opérationnelles importants liés à des événements inhabituels qui pourraient influencer l'analyse et la comparabilité de la prestation du Groupe.

Le poste correspond, principalement, sur 2023 :

- Aux coûts des litiges salariaux aux Etats-Unis pour (2,7 M€), en France pour (0,8 M€);
- Aux coûts relatifs à des réorganisations aux Etats-Unis pour (12,6 M€)

Le poste correspond, principalement, sur 2022 :

- Aux coûts des litiges salariaux aux Etats-Unis pour (2 M€), en France pour (1,7 M€);
- Aux coûts relatifs aux conditions climatiques aux Etats-Unis pour (0,9 M€)

## 8.6. RÉSULTAT FINANCIER

<i>En milliers d'€</i>	31/12/2023	31/12/2022
Coût de l'endettement financier brut	(67 367)	(51 306)
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	4 019	351
Produits / (charges) financiers autres	18 532	(18 265)
Gains et (pertes) de change	(18 596)	(43 729)
Valeur nette comptable immobilisations financières	1 192	34
Reprises / (dotations) financiers	(1 288)	6 587
<b>Résultat financier</b>	<b>(63 508)</b>	<b>(106 327)</b>

Le coût de l'endettement financier brut comprend des coûts non cash de 3 M€, le montant figurant dans le tableau de flux de trésorerie s'élève à 64 M€.

Les gains et pertes de change liés aux transactions en devises sont enregistrés en marge opérationnelle. Les écarts de change liés aux opérations de financement sont comptabilisés en résultat financier.

Le coût de l'endettement financier brut en 2022 comprend des coûts non cash de 2,7 M€, le montant figurant dans le tableau des flux de trésorerie s'élève à 113,8 M€.

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement en 2023 :

- Intérêts capitalisés pour 14 M€ ;
- Produits de participations et de prêts sur entités non consolidées pour 0,9 M€ ;
- Hausse de la juste valeur des titres de placement pour (13,6 M€)

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement en 2022 :

- Produits de participations et de prêts sur entités non consolidées pour 3,7 M€ ;
- Baisse de la juste valeur des titres de placement pour (24,6 M€)

## 8.7. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

### CHARGE D'IMPÔT

<i>En milliers d'€</i>	31/12/2023	31/12/2022
Impôts courants	(114 675)	(68 451)
Impôts différés nets	(3 088)	(11 505)
<b>Impôt sur les bénéfices</b>	<b>(117 763)</b>	<b>(79 957)</b>
Dont effets fiscaux non courants	-	-
<b>Total Hors effets fiscaux non courants</b>	<b>(117 763)</b>	<b>(79 957)</b>

La charge d'impôt exigible est égale aux montants payés ou restant à payer à court terme aux admi-

nistrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et taux en vigueur dans les différents pays.

Le Groupe bénéficie en France du régime de l'intégration fiscale. La convention garantit la neutralité pour chacune des sociétés comprises dans le périmètre et ne génère aucune économie d'impôt significative hormis l'imputation immédiate des déficits sur les résultats bénéficiaires.

## ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT

Au 31 décembre 2023, le taux d'impôt applicable en France est le taux de base de 25,00 % augmenté de la contribution sociale de 3,30 % soit 25,825 %.

Le taux d'impôt effectif du Groupe, hors effets fiscaux non-courants, ressort à 24,01 % en 2023 contre 23,39 % en 2022.

La différence entre le taux effectif d'imposition et le taux normal en France au titre de 2023 de s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'€</i>	31/12/2023	31/12/2022
<b>Taux normal d'impôt</b>	<b>25,83%</b>	<b>25,83%</b>
Résultat comptable consolidé avant impôt	490 547	341 824
Charges d'impôt théorique au taux en vigueur	(126 684)	(88 276)
Charges d'impôt effective	(117 763)	(79 957)
<b>Ecart entre charges effective et théorique</b>	<b>8 921</b>	<b>8 319</b>
Impact des différences permanentes	16 611	16 019
Impact des différences de taux d'imposition	(21 311)	(26 516)
Impact des déficits fiscaux et crédits d'impôts	938	1 461
Impact des impôts spécifiques et contrôles fiscaux	(5 159)	717
<b>Total</b>	<b>(8 921)</b>	<b>(8 319)</b>
<b>Taux effectif d'impôt</b>	<b>24,01%</b>	<b>23,39%</b>

La variation du taux théorique d'imposition est due au changement des contributions respectives de chaque entité fiscale au résultat net avant impôt et au fait que certaines entités ont des contributions positives et d'autres des contributions négatives.

Les crédits impôts recherche ayant le caractère de subvention sont classés en résultat opérationnel courant. Les montants comptabilisés à ce titre s'élèvent à 6,9 M€ pour l'exercice clos au 31 décembre 2023 sur des entités françaises et américaines.

## Impôts différés au bilan

<i>En milliers d'€</i>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Immobilisations	(176 640)	(208 058)
Sur pertes reportables	(938)	(1 461)
Engagements de retraites	(1 242)	8 323
Elimination des profits intra-groupe	1 124	11 882
Sur autres différences temporaires	12 815	21 756
<b>Total Impôts différés</b>	<b>(164 882)</b>	<b>(167 558)</b>
Dont :		
Impôts différés actifs	11 002	8 281
Impôts différés passifs	(175 883)	(175 839)

Les impôts différés constatés au bilan sur les immobilisations résultent d'écarts temporels entre leurs bases comptables et fiscales.

## 8.8. RÉSULTAT NET PAR ACTION

<b>Désignations</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Résultat net de l'exercice	365 331	253 998
Résultat net pour le calcul du résultat par action dilué	365 331	253 998
Nombre d'actions émises en début d'exercice	4 549 000	4 549 000
Nombre d'actions moyen pondéré avant dilution	4 549 000	4 549 000
Nombre d'actions moyen pondéré avec dilution	4 549 000	4 549 000
<b>Résultat par action de base</b>	<b>80,31</b>	<b>55,84</b>
<b>Résultat par action dilué</b>	<b>80,31</b>	<b>55,84</b>

## NOTE 9 - NOTES RELATIVES AUX ENGAGEMENTS ET AUTRES INFORMATIONS

### 9.1 ENGAGEMENTS HORS BILAN ET SÛRETÉS

<i>En milliers €</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
Cautions données en faveur des douanes	3 380	5 033
Engagements donnés aux clients (bonne fin, soumission)	102 421	120 200
Cautions données à des entités non consolidées en garantie de leurs dettes	-	-
Cautions données en faveur des salariés pour le CET et banques	64	8 958
Cautions Seveso et banques	6 308	6 308
Part des emprunts garantis par des sûretés réelles	3 852	4 552
<b>TOTAL</b>	<b>116 025</b>	<b>145 052</b>

Le Groupe SNF Group constate des obligations ou engagements à effectuer des paiements futurs :

<i>En milliers €</i>	<i>Total</i>	<i>Paiements dus par période</i>		
		<i>moins 1 an</i>	<i>de 1 à 5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>
Intérêts emprunts	218 363	54 815	151 891	11 657
<b>TOTAL</b>	<b>218 363</b>	<b>54 815</b>	<b>151 891</b>	<b>11 657</b>

Le Groupe a obtenu, pour les entités françaises, 17,2 M€ de subventions à recevoir dont 0,9 M€ perçu au 31 décembre 2023. Ces subventions sont liées au respect des conditions suivantes : montant à investir et créations d'emplois.

### 9.2 PARTIES LIÉES

#### 9.2.1 LES DIRIGEANTS (MANDATAIRES SOCIAUX)

##### A) RÉMUNÉRATION DES ORGANES DE DIRECTION :

La rémunération allouée au titre de l'exercice 2023 aux membres du Comité de Direction et du Conseil d'Administration de la société SNF Group, en raison de leurs fonctions dans les entreprises contrôlées, s'élève à 3,7 M€.

## B) JETONS DE PRÉSENCE

Le montant des jetons de présence versés en 2023 s'élève à 0,1 M€, dont les bénéficiaires sont les administrateurs.

### 9.2.2 RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET NON CONSOLIDÉES :

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le Groupe dans le cadre normal de ses activités avec ses entreprises associées et ses filiales non consolidées. Ces transactions seront réalisées selon les conditions normales du marché.

Au compte de résultat, elles s'établissent comme suit :

<i>En milliers €</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
<b>Produits opérationnels</b>	<b>97 357</b>	<b>115 228</b>
Entreprises associées	19 594	23 581
Filiales non consolidées	77 763	91 647
<b>Charges opérationnelles</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Entreprises associées	-	-
Filiales non consolidées	-	-
<b>Autres produits et charges financières</b>	<b>1 620</b>	<b>1 029</b>
Entreprises associées	92	70
Filiales non consolidées	1 528	959

Les actifs et passifs inscrits au bilan du Groupe au titre des parties liées à la date de clôture sont les suivantes :

<i>En milliers €</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
<b>Prêts ou avances accordés</b>	<b>19 617</b>	<b>9 443</b>
Entreprises associées	916	201
Filiales non consolidées	18 700	9 243
<b>Clients et autres débiteurs</b>	<b>28 936</b>	<b>34 868</b>
Entreprises associées	4 550	6 171
Filiales non consolidées	24 386	28 696
<b>Fournisseurs et autres créditeurs</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Entreprises associées	-	-
Filiales non consolidées	-	-

Il n'existe pas d'autres transactions avec les autres parties liées au sens de la norme IAS 24 : les actionnaires, les entreprises associées et co-entreprises.

